

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER, 3 rue Hart Téléphone 302 Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GRO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers

29 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

"LE BIEN PUBLIC"

LES TROIS-RIVIERES, 8 MARS 1910

LES TROIS-RIVIERES

Notre Conseil de Ville s'emploie avec une louable énergie à préciser les divers amendements qu'il proposera à la Législature d'apporter à notre charte.

Ce que nous en savons jusqu'à présent nous permet d'espérer que les amendements projetés, au moins ceux connus jusqu'à présent, seront cette fois dans le sens du mieux.

Porter au rôle de cotisation, en même temps que les électeurs municipaux, tous ceux qui ont le sens électoral provincial et fédéral; étendre les pouvoirs du Conseil à la réglementation du débit des alcools dans les clubs comme dans les hôtels et épicerie licencées; élire les échevins par tous les électeurs de la ville, et non plus par les électeurs de chaque quartier; nous va absolument. Si tous ces amendements sont rédigés d'une manière tellement limpide, que les esprits inventifs ne puisse plus y trouver l'ombre d'une ambiguïté, nous y applaudirons avec une entière bonne grâce, les ayant nous même suggérés.

Quant à faire subir aux règlements une première lecture d'abord, et une deuxième et dernière lecture à une séance subséquente, l'idée a certainement du bon. Mais encore une fois l'amélioration serait complète, si l'on décidait tout de suite la publication par la presse locale. Nous ne voyons réellement pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Pour ce qui est des autres projets d'amendements nous y reviendrons lors de l'imprimé du Bill. Nous nous permettons cependant d'ajouter que l'intention de supprimer de notre charte l'insignifiant "Three Rivers" mérite de sincères félicitations. Nos échevins paient là un fier tribut au bon sens et au bon goût.

Nos félicitations toucheraient cependant à l'enthousiasme si au lieu de proclamer enfin que "Trois-Rivières" ne souffre pas de déformation, on voulait bien reconnaître que le vrai nom de notre ville est "Les Trois-Rivières." C'est le nom historique et il ne saurait y en avoir d'autre. La chose est notoire, et d'ailleurs d'intéressantes études publiées ici même par nos rédacteurs "Canadien" et "Jean Rivard" l'ont prouvée surabondamment.

Aux oreilles revêches qui trouvent que "Les Trois-Rivières," c'est un peu long, nous répondons que nous n'en pouvons rien, que la longueur d'un nom ne se discute pas, et que d'ailleurs l'on s'y habitue. Comme l'on s'habitue à s'entendre nommer Jean-Baptiste, quand il a plu à nos parents, dans un moment d'enthousiasme de nous décorer de ce vocable patriotique.

Nous avons déjà "Les Ecureuils," "La Rivière du Loup," pourquoi n'admettrions nous pas habiter "Les Trois-Rivières" Nous avouerions pour notre part entrevoir de grandes jouissances à entendre les serre-freins du C. P. R. qui n'ont pas d'ordinaire le respect du nom, nous psalmodier que "Les Trois-Rivières" est le bienheureux endroit où les affamés ambulants peuvent consacrer quinze minutes à la bombance.

AU BUFFET

Un de nos rédacteurs attirait avec raison l'attention de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique sur le fait qu'au buffet de la gare ici, le client français ne peut se faire comprendre. Il n'y a pas de doute que cette anomalie doit cesser.

On nous informe qu'il y a là une canadienne-française parlant les deux langues. La chose est possible, mais encore faudrait-il que les canadiennes-anglaises parlent aussi le français.

Nous n'entendons ici que signaler le fait, persuadé que cela sera suffisant pour provoquer le remède. Nous y avons droit.

Nous n'aimons pas cependant qu'à propos de notre réclamation l'on nous taxe de journal: "Anti-British". A vrai dire, British ou Anti-British, nous est parfaitement égal, cette appellation ne pouvant en rien modifier les sentiments que nous avons vis-à-vis l'Angleterre.

Nous rappellerons cependant, que pour nous du Canada, nous n'entendons jamais être autre chose que Canadiens, tout simplement. Le titre aux

yeux de certains, à peut-être moins d'ampleur que British, mais il nous suffit, et nous contentons pleinement.

Comme canadiens, nous sommes certes, prêts à faire tout notre devoir vis-à-vis l'Angleterre, et nous le faisons.

Seulement, nous entendons continuer à le faire avec dignité, et pondération. Les anglais d'Angleterre ont toujours compris qu'il en était mieux ainsi, et nous le croyons de même.

Feu M. J. B. L. Hould

Nous annonçons avec regret le décès de M. J. B. Ludger Hould arrivé samedi soir après quelques semaines de maladie.

M. l'avocat Hould, né à Ste-Angèle de Laval le 3 septembre 1841, avait été admis à la pratique du droit en 1864, et il a toujours exercé sa profession ici pendant près de quarante-six ans. C'était le doyen de notre Barreau Trifluvien pratiquant.

Notre regretté confrère jouissait à juste titre de la réputation d'un grand de probité légale. Il appartenait à la

vieille et bonne école pour qui le texte d'une loi reste péremptoire, et souffre peu de discussion. Il dédaignait les artifices de la procédure, et mettait toute sa bonne volonté à simplifier ses causes, s'en rapportant pour le succès à l'évidente équité. Pendant longtemps son étude fut l'une des plus importantes du district.

M. Hould fut conseiller municipal pendant un certain nombre d'années. Il siégeait encore il y a à peine deux mois, comme l'un des réviseurs des listes électorales; il était aussi l'avocat du Percepteur du Revenu. Il était Conseil du Roi et fut Batonnier-Général de l'Ordre des Avocats.

Dans toutes ces différentes fonctions M. l'avocat Hould apportait toujours le même empressement à faire ce qu'il croyait être le mieux; il accomplissait son devoir méticuleusement, et n'a jamais cessé d'être le citoyen parfaitement honorable que nous avons toujours connu.

Nous déposons sur la tombe de notre estimé et regretté confrère l'hommage sincère de notre profonde sympathie.

Nous prions la famille éplorée d'accepter nos condoléances.

Condoléances

A une assemblée des membres du Barreau des Trois-Rivières, tenue au palais de justice, le 7 mars courant, 1910, sont présents:

MM. H. G. Méthot, L. D. Paquin, P. N. Martel, A. D. Desautels, N. L. Duplessis, J. A. Tessier, l'Hon. Jacques Bureau, L. P. Guillet, W. Camirand, L. H. Comeau, Gédéon Béland, J. E. Baribeau, J. A. Comeau, Joseph Barnard, L. J. Blondin, J. A. Déry, Art. Béliveau, A. E. Paquette, Phil. Bigué, C. G. Ogden, Arthur Trahan, Chs Bourgeois, Ludger Catelier, Fort. Lord, Arthur Lefebvre, H. G. Robichon, Raoul Ducharme, Auguste Désilets, François Lacoursière, Bruno Marchand et François Désilets.

M. H. G. Méthot, batonnier, occupe fauteil et M. Frs Désilets agit comme secrétaire.

Les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité.

Proposé par A. L. Desautels, P. N. Martel, l'Hon. Jacques Bureau et J. A. Tessier, secondé par MM. N. L. Duplessis, L. P. Guillet, J. A. Comeau et L. J. Blondin.

Que les membres du Barreau de la Section des Trois-Rivières ont appris avec un profond regret le décès de leur estimé confrère et ancien Batonnier, J. B. L. Hould, C. R.

Proposé par MM. L. D. Paquin, H. G. Méthot, W. Camirand et L. H. Comeau, secondé par MM. Arthur Béliveau, Arthur Trahan, et G. H. Robichon et François Lacoursière.

Que durant ses quarante-six années de pratique au Barreau des Trois-Rivières, il a toujours su, par sa courtoisie, s'attirer l'estime et la considération de ses confrères, tandis que ses grandes connaissances légales, son habileté et son tact l'ont placé au premier rang des membres de cette Section;

Proposé par MM. J. E. Baribeau, Phil. Bigué, J. Ar Déry et Charles Bourgeois, secondé par MM. C. G. Ogden, Raoul Ducharme et Bruno Marchand.

Que comme marque de sympathie et de considération pour leur regretté confrère, les membres du Barreau de la Section des Trois-Rivières, déposent une couronne de fleurs sur sa tombe, assistent en corps aux funérailles et portent le deuil durant un mois.

Proposé par MM. Gédéon Béland, Joseph Barnard, A. E. Paquet, secondé par MM. Ludger Catelier, Fortunat Lord, Arthur Lefebvre et Auguste Désilets.

Que copie des présentes résolutions soient transmise à la famille du défunt et publiée dans les journaux.

Les Trois-Rivières, 7 mars, 1910.

FRS. DESILETS, Secrétaire ad hoc.

Prenez Garde aux Juifs!

Il nous revient de différentes paroisses que des "gommerçants" juifs sont en train de s'y installer pour opérer leur rôle du printemps.

Le moment est bien choisi, en vérité. C'est le moment où les gens reviennent des chantiers.

C'est le moment où l'on touche le fruit de la vente de ses produits. Il y a de l'argent à cette époque-ci dans nos campagnes.

C'est donc le bon temps pour les vautours juifs de s'abattre chez nous. Ils vont s'installer dans nos villages et y ouvrir de grandes ventes à réduction. Ou bien ils vont courir de porte en porte pour y vider leurs sacs débordants d'épinglettes rouillées et de sales chiffons.

Ils ne vendent que pour de l'argent sonnante, c'est bien entendu.

Les bonnes canadiennes, toujours avides de "bon marché" s'écarteront autour de leurs comptoirs.

Cela durera quelques semaines, après quoi "le juif" détalera. Il aura réalisé quelques milliers de piastres. Il aura inondé la paroisse de marchandises de mauvaise qualité et de mauvais goût, étoffes de rebut, guenilles abîmées par les banqueroutes nombreuses dont elles ont été victimes.

Les marchands de l'endroit chôment tout ce temps-là. Leur assortiment renouvelé leur reste sur les bras. Le crédit ruineux continuera de s'allonger sur les pages de leurs livres, lorsque les marchandises viendront lui avouer que les chemises du "juif" n'ont pas résisté à l'épreuve d'un premier lavage. "On nous l'avait pourtant bien dit."

Voilà ce que c'est que d'aimer le bon marché juif! Ohé, les Canadiens! Ayez donc des oreilles pour entendre et une mémoire pour vous souvenir.

Quand vous achetez d'un juif, vous avez toutes les chances du monde de vous faire voler. Retenez bien ceci: D'après le Talmud — l'Evangile des Juifs, — "il est permis à un juif de voler un chrétien!" Dieu a ordonné au juif de pratiquer l'insure envers le chrétien, de lui faire tort... de le tromper en maître, s'il a besoin d'argent etc.

Le juif est votre plus grand ennemi. Quand vous lui donnez votre argent, vous lui mettez en main une puissance dont il se servira pour vous faire du mal, à vous, à vos enfants, à votre religion et à votre pays. C'est le juif qui a perdu la France. Il se prépare, avec son allié le Franc-maçon, à nous faire le même sort.

Canadiens et Canadiennes, comprenez donc qu'il faut vous défendre contre le juif. Fermez-lui vos maisons. Fermez-lui vos paroisses. Point de vente au juif. Point d'achat au juif. Point d'affaires avec le juif. Faites le vide autour du juif.

Chrétiens, pour l'amour de Dieu, prenez garde aux juifs!

JEAN RIVARD.

Quel Etrange Esprit!

Etrange, elle l'est en effet, la tournure d'esprit qui a fait commettre à quelqu'un des nôtres la "canaillerie" que nous dénonçons la semaine dernière.

Etrange, la manie qui pousse certains gens à s'attaquer au prêtre à tort et à travers et à le dénigrer sans

vergogne, quitte à s'en tirer ensuite avec des explications ambiguës et fuyantes.

Est-ce qu'il ne convient pas avant de jeter du discrédit sur un corps dont l'honneur et la loyauté sont au-dessus du soupçon, de faire quelque chose pour s'assurer qu'on ne va pas commettre une injustice?

Est-ce que l'honnêteté la plus élémentaire n'exige pas que l'on vérifie le bien fondé d'une accusation avant de la porter?

Et de quel nom qualifier ce "sabotage" de la justice et des réputations?

Le parler populaire applique à ces sortes de gens le qualificatif flétrissant de "mangeurs de prétextes"; et le bon sens populaire regarde comme un homme capable de n'importe quelle besogne, celui qui mérite ce nom-là.

Le bon sens populaire n'a pas tort. Le Canadien français qui n'a plus la décence d'user à l'égard de ses prêtres des procédés qui sont de rigueur entre gens simplement honnêtes, est à vrai dire un homme qui ne vaut grand chose.

Tant pis pour les sociétés qui portent dans leurs flancs des hommes de cet esprit et de cette taille!

Tant pis aussi pour les causes que de tels valents servent par de pareils moyens!

JEAN RIVARD

A l'honneur des Trois-Rivières

Nous publions ici une lettre de M. Monk, le vaillant champion de l'appel au peuple au Parlement:

Monsieur X Les Trois-Rivières

Monsieur,

J'ai reçu hier votre lettre du 3 courant et je viens de recevoir à l'instant même la magnifique requête portant 1308 signatures que vous m'annoncez dans votre lettre.

C'est la requête la plus imposante que nous ayons reçue jusqu'ici et je crois qu'elle produira une impression considérable quand je la présenterai à la Chambre des Communes, à l'ouverture de la séance mardi prochain.

Je ne saurais vous dire, cher Monsieur, combien les députés peu nombreux, qui défendent en Chambre la cause du peuple sont reconnaissants de ce que vous avez bien voulu faire pour défendre nos droits menacés.

Notre bien dévoué, F. D. MONK.

Nous n'avons rien à ajouter à cette lettre élogieuse et méritée.

Nous remercions cependant tous ceux qui ont bien voulu appuyer de leur signature la revendication des droits sacrés du peuple.

La ville des Trois-Rivières a bien fait son devoir.

Volailles! Volailles! Ceux qui veulent avoir des Poules bonnes Pondeuses en Hiver. Avant de faire couvrir vos œufs au printemps, écrivez-moi ou téléphonez moi. Je suis en position de vous fournir des œufs de Rhode Island rouge et de Leghorn blanche, qui ont obtenus les 1ers prix à l'Exposition de Montréal, à raison de \$1.50 la couvée de 13 œufs. Donnez votre ordre d'avance. J. A. BOURASSA, St-Boniface, Co. St-Maurice, Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. B. Avocat 6, rue Hart, Téléphone 233. Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, Avocat 17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON, - AVOCAT - 38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat 16 Bonaventure, Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R. Avocat 4, rue St-Joseph, Tél. Bell 63. Les Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord GUILLET & LORD Avocats 20, St-Joseph, Trois-Rivières Téléphone 263

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B. Tél. Bell No. 38. COMEAU & BELIVEAU, AVOCATS. 8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. B. AVOCAT 33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières Téléphone Bell 585

NOTAIRES Téléphone 491 J. A. TRUDEL Notaire Argent à prêter et agent d'Immobilier Bureau: 3, rue Hart, Résidence: 9, rue St-Denis, Les Trois-Rivières.

C. J. BARNARD, Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre Bureau: 36 Bonaventure. Rés. 17 St-Pierre. TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARCHITECTES Tél. Bell, Main 2425, Montréal, Tél. Bell 153, Trois-Rivières. THÉO. DAoust CHS LAFOND Architectes

Membres A. A. P. Q. & I. A. du Canada Bâtisse du Séminaire 103, St-Frs-Xavier, Montréal, 15, Bonaventure, Trois-Rivières

ARTHUR LACHANCE Représentant de la Compagnie d'assurance sur la vie "THE MANUFACTURERS" 33, av. Lavolette, 3-Rivières

J. P. MEUNIER, OPTICIEN Diplômé de l'Institut de Boston Coin des rues Hart et Alexandre Porte voisine du Notaire Lamoignon. Boite de Poste 62 Téléphone Bell 493

S. DUGAL Courtier d'immobilier, administrateur de successions, et agent général. Comptable. Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance. Correspondances Sollicitées. 136, NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

PANNETON & FRERE Seuls agents pour la vente des vêtements "SEMI-READY" Spécial fait sur mesure en 4 jours. Jupes et Manteaux pour Dames. Chaussures Frank W. Slater (Strider Shoe) RUE DES FORGES. En face de la rue Hart et de la Banque Montcalm

BANQUE D'HOCHELAGA

Cultivateurs, Rentiers, Industriels et commerçant ! Voulez-vous réussir en affaires ? Voici le secret : Déposez votre argent dans une Banque d'où vous pourrez la retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quand vous en aurez besoin : LA BANQUE D'HOCHELAGA par son capital payé et son fonds de réserve considérable, vous offre ces deux garanties.

Pour juger de la solidité de LA BANQUE D'HOCHELAGA et de sa parfaite sécurité, consultez son dernier Etat Financier.

PAYEZ PAR CHEQUES. Le chèque constitue un reçu, un compte de dépôts d'épargne à la facilité vos transactions, vous éviterez des pertes et vous rapportera de l'intérêt deux fois par année.

La Sécurité du Voyageur et son identité sont assurées par les Mandats d'Argent, payables dans les principales villes du monde entier, au taux fixé d'avance, et émis par la

Banque d'Hochelaga

J. F. BOULAIS, Gérant.

Succursale des Trois-Rivières.

P. J. CARIGNAN, Fondée en 1865 E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

22 et 24 Rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

DEMEAGEMENT A 180 NOTRE-DAME

Ancien Poste du MAGASIN DE 10c.

Avec Assortiment Complet de Marchandises-Sèches et Fouritures de Maison

C. J. N. Teasdale

Le Ménage et la Ménagère

Le Jardin de la Ferme

Chaque ferme doit avoir son petit jardin potager protégé par une clôture et établi dans un bon terrain, à proximité de l'habitation. Les légumes en général demandent une terre riche en humus, qui doit être copieusement fumée. L'usage du terreau pour recouvrir les semis est excellent.

La bonne ménagère aura la haute direction de cette partie du domaine et elle y cultivera ou fera cultiver les principaux légumes.

La pomme de terre, (patates). On distingue deux classes de pommes de terre, les hâtives et les non hâtives.

Dans nos pays on cultive généralement la première catégorie, parce que la semence se fait tard. Les tubercules craignent l'hiver; quelques degrés de froid suffisent pour les geler, et alors ils perdent beaucoup leur valeur nutritive et pourrissent très aisément.

La pomme de terre ne demande pas de terres fortes. Quand elle sort de terrains légers et sablonneux, elle est de meilleur goût, plus farineuse et moins sujette à la maladie.

Dans nos campagnes on cultive de préférence en plein champ. Le jardin est réservé aux autres légumes.

Les principales espèces que nous cultivons sont l'Early Rose, la White Star, la Chili et l'Early Rose de Belgique.

La carotte exige un sol profondément défoncé, bien meublé et de bonne qualité. Il existe une grande variété de carottes. Citons seulement la "planche à collet vert," et la "rouge pâle," ou grosse rouge de Flandre. La carotte se sème en mai et juin.

Les planches faites, on trace de petites raies au cordeau. L'on y dépose la graine, l'on recouvre au râteau, et plus tard, il faut nettoyer et éclaircir en temps utile, de manière à laisser 4 à 5 pouces entre chaque plant.

La carotte est non seulement un excellent légume pour l'homme, mais elle joue un rôle important dans l'alimentation des animaux.

L'oignon aime les terres substantielles, plutôt légères que fortes. On sème en rangs de 4 à 5 pouces de distance, aussitôt que la terre peut être bien préparée. Le semis se fait à 1/2 pouce de profondeur. Comme pour les carottes, on ne peut plus tard éclaircir en laissant de 3 à 4 pouces entre chaque

JARDIN LÉGUMES

Le poireau se sème aussitôt que la température devient élémentaire et que les gelées ne sont plus à craindre, on recouvre la semence avec du ferreau, lorsque les tiges sont de la grosseur d'une plume d'oie, on les transplante dans des raies de 4 à 5 pouces de profondeur au fond desquelles on dépose la jeune plante. Ce légume donne un excellent assaisonnement au pot au feu.

Fèves ou haricots. — On les sème quand le beau temps est venu, en mai et juin. Le haricot se plante dans les terres légères et meubles. Il ne faut pas oublier de sarcler et biner (rechausser).

Ce légume se sème en rayons, espacés de 8 pouces environ, et les plants sont à la même distance les uns les autres.

POIS. On sème dans la même saison que les haricots, dans des raies peu profondes et à 5 ou 6 pouces les uns des autres. Sarcler lorsque les mauvaises herbes commencent à pousser.

SALADES. La plus commune, c'est la laitue dont on compte trois espèces la laitue pommée, la romaine et la Batavia.

Une bonne ménagère peut avoir de la salade pendant toute la belle saison, mais il faut ne pas oublier d'arroser souvent.

TOMATES. Les tomates semées sur couche de mars à avril sont repiquées en pleine terre, lorsque les pelées ne sont plus à redouter. Les branches et tiges de ses plantes demandent à être soutenues par les tuteurs ou des fils de fer tendus horizontalement.

On cultive encore un grand nombre de légumes tel que l'ail, l'échalotte, le céleri, chou-fleur, etc.

COURRIERS

CHAMPLAIN

Baptême 13 février 1910. Joseph, Gustave, Alphonse, fils de Gustave Carignan, cultivateur, et de Valérie Thibault. Parrain, Joseph Carignan, cultivateur. Marraine, Avarie Toupin.

Sépulture, 24 février—Roséenne, décédée la veille, fille de Albert Sauvageau, navigateur et de Marie-Louise Vézina.

—Lundi le 28 février, avait lieu le service anniversaire de feu Julie Belleville, épouse de feu Godfroid Beaudoin. La défunte était la mère de M. Arthur Beaudoin importateur.

Le 2 mars.—sépulture de J. B. Urdoré Fugère, navigateur, époux de

Olivine Chartier; décédée l'avant-veille à l'âge de 60 ans.

—Dimanche le 27 février dernier, grande partie de Whist à la salle Mathieu donnée par M. Séraphin Turcotte.

Les deux prix d'honneur ont été gagnés par Mme Donat Duval et M. Wilbrod Lamothe, et les deux prix de consolation par Marie-Ange Dubord et Antonio Dubord.

Le 3 mars, à l'occasion de la mi-carême, on ne nous a pas privés de la traditionnelle mascarade. Les costumes étaient des plus variés; il y en avait du Japon, de la Chine, de l'Arabie, etc.

Le 3 mars partie de Whist à la salle Mathieu donnée par Madame Donat Duval. Prix Mme Mathieu, et M. Thomas Pintal.

Il est rumeur que nous aurons à l'automne une manufacture de tabac. La Compagnie est formée et le projet est à l'étude.

—Le Dr. J. A. Marcotte, de Ste-Anne la Pérade ainsi que Jos. Boulanger, étaient ici la semaine dernière pour vendre des parts dans la Canadian Biscuits de La Pérade, ils ont réussi à vendre plusieurs parts.

Les Chûtes Shawinigan

L'avenir.—Tout annonce des années de prospérité pour notre petite ville. Les Compagnies "Shawinigan Power, Alluminum; Belgo, ont de grands projets à réaliser; n'oublions pas certes, la Manufacture de Coton qui doit se construire bientôt.

Tout cela fait bruit au loin, car depuis quelque temps plus d'une centaine de familles nous sont arrivées. Tant mieux, c'est du monde qu'il nous faut, toutefois, les ivrognes, et les paresseux sont priés de vouloir bien rester chez eux; pour de telles gens la vie est trop chère à Shawenigan.

Au Conseil.—Nos échevins sont tellement accablés par les mille et une questions de toutes sortes, qu'il leur faut siéger en séance spéciale, remarquons cependant qu'il n'y a pas de séance régulière depuis bientôt quatre mois.

C'est trop de besogne vraiment. —Si la marine Canadienne pouvait au moins nous débarrasser des gens du "bedit gommerce", à la bonne heure; elle serait d'un grand service.

BATISCAN

M. Donat Marchand, venant de Olinda Ontario, Co. Esse, est venu passer deux mois avec ses parents. Il est reparti le 1er mars enchanté de son voyage, emportant avec lui des souvenirs de ses parents et amis. Lors de son passage à Batiscan, il a profité de la pêche à la petite morue.

Pointe du Lac

Mercredi prochain, nous aurons une convention agricole sous le patronage de notre cercle. Des conférences seront données par MM. J. C. Coté, Gédéon Garceau et J. N. Lemieux.

Si nos cultivateurs voulaient mettre en pratique les conseils que leur donnent ces habiles conférenciers, ils découvriraient en peu de temps que le développement de l'intelligence est plus nécessaire que la force musculaire pour réussir dans les travaux des champs.

—Quelques familles se préparent à quitter la paroisse pour aller travailler dans les manufactures des États-Unis. Un petit jardin bien cultivé leur apporterait une aisance plus assurée que ces voyages dispendieux et dangereux.

Ste-Anne de la Perade

Mardi, le patinoir était un peu rafé. Le deuxième club de hockey du collège a eu l'honneur de lutter contre le club de Batiscan. Il est sorti victorieux par un score de 7 à 1. Les Batiscan n'ont pas été heureux dans les joutes de la saison: la semaine dernière, ils subissaient une défaite complète contre le premier club du même collège et la semaine précédente les Champlain enregistraient une douzaine de points contre eux. Ils ont résolu de ne plus jouer pendant la présente saison.

Voici la position des clubs dans la dernière partie:

Collège	Batscan
Dusablon	but
Marceau	Boisvert
Proteau	Lehoullier
Gravel	L'Heureux
Rompuré	Léveillé
Trudel	Ailes droites
Leduc	Massicotte
	Duval
R. Dusablon a été porté en triom-	

phe après la partie. Il n'est âgé que de treize ans et n'est pas même de la hauteur du but; il a arrêté adroitement, plusieurs fois, le caoutchouc lancé par les adversaires.

Ste-Ursule

Samedi dernier, le 5 du courant, à 2 heures de l'après-midi, deux conférences consécutives nous ont été données par MM. Gédéon Garceau de la Pointe-du-Lac et J. N. Lemieux de la Division de l'industrie laitière, d'Ottawa. La Salle publique paroissiale était bondée; outre les membres du Cercle agricole et autres cultivateurs avancés en agriculture du Danemark et du Wisconsin ainsi que les six autres sujets traités ont été sagement démontrés et sagement saisis de l'assistance qui se propose de faire pour le mieux en comptant sur la Providence divine qui, enfin de compte, est pour beaucoup en agriculture comme dans le reste.

Nous lisons dans un journal du Midi ce simple fait-divers: "Le nommé V... est tombé d'un quatrième étage sur une épaisse grille de fer." "Il a défoncé la grille."

LA MARINE

Au son de la Cornemuse

Monsieur le Rédacteur, De nouveau, je vous demande l'hospitalité de vos colonnes pour causer encore un brin de marine avec vos lecteurs. Mon ambition n'est pas d'écrire du nouveau sur cet important sujet. Je ne vise qu'à être un faible écho des grandes voix qui se font entendre contre la création d'une marine, et à l'unisson desquelles votre journal s'emploie avec tant de zèle. Ces grandes voix de la grande presse conviennent plus spécialement aux villes et aux centres très importants. Des voix de beaucoup moins fortes peuvent être entendues et comprises des petites bourgades et être comme une répercussion fidèle des premières.

Je voudrais donc, non pas au son du cor ou du clairon dont l'intrépide et vigoureux "Devoir," la vaillante et grave "Action Sociale," le caustique Evènement à la verve d'ordinaire endiablée, etc, ont fait retentir les villes et les grands centres, mais au son de la cornemuse, pénétrer dans les petits villages et jusque sous les toits de chaume. Je voudrais redire aux petits et aux humbles, les malheurs dont M. Laurier menaçait naguère la nation canadienne, si elle se payait le luxe de se lancer dans le tourbillon du militarisme, gouffre béant, "où les nations européennes, y compris l'Angleterre, ont été entraînées par les besoins d'armements formidables." Je voudrais faire saisir à tous "que les travaux publics, la colonisation, la construction des voies ferrées, le creusement des ports et les voies de transport sont les champs où doit s'exercer notre activité."

"Que ce serait un crime de détourner une partie des deniers nécessaires à l'accomplissement de ces travaux, pour acheter des canons, des fusils et des munitions de guerre." Ces paroles éloquentes, que M. Laurier prononçait en 1902, ne sauraient être trop répétées. Elles sont vraies aujourd'hui comme à cette époque. Nous n'avons que faire d'une marine d'ici à bien longtemps. Quand notre cher Canada comptera 30 ou 40 millions d'habitants, il pourra alors être opportun de songer à la création d'une marine. D'ici là, développons notre industrie, notre commerce, étendons constamment et sagement le domaine de la colonisation, faisons progresser judicieusement les sciences et les arts et qu'on nous donne de bonnes lois: Voilà ce qui importe le plus.

A ceux donc qui seraient tentés de s'endormir au balancement gracieux de la future flotte, je crie: gare au "crime" et au "suicide." Soyez en éveil. Si plongés dans un sommeil funeste, vous n'entendez pas le son de la cornemuse, vous vous éveillez un jour au bruit du canon. Au fracas des bristols, des boadécés, des niobés, des rambows et des dreadnoughts se heurtant les uns les autres. Vous verrez en vous éveillant, les flots rougis du sang de vos frères. Il sera trop tard, à ce moment pour réagir. Le mal sera fait. Vous serez engloutis dans le gouffre.

Il est un autre sommeil encore plus pernicieux que celui produit par le

L. Massicotte TEL. BELL 139. J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

EPICIERES

Notez bien.— Faire vos achats à ce magasin veut dire:

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée: Vin depuis 60c le gallon. 3 btes Tomates, 25c. 3 btes Blé d'Inde, 25c. 3 btes Prunes, 25c. 3 btes Petits Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jeudis à 7 hres, p. m.

Vous Habillez-vous à la Dernière Mode ?

Chez **P. J. HEROUX** c'est la PLACE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Nouvellement Reçus: CHAPEAUX & CRAVATES

La Chemise au Plastron, qui ouvre, vous évitera des colères noires!

4 RUE HART.

Té. Bell 60.

Examen Scientifique de la Vue

Si vous avez souvent mal à la tête et des troubles d'estomac, ce sont vos yeux qui en sont la cause.

Nos verres toriques sont les meilleurs pour voir de loin et de près. Vous saurez à quoi vous en tenir avoir consulté les spécialistes.

J. P. MEUNIE O. D.

—OPTICIEN—

16 RUE HART, Les TROIS-RIVIERES.

Examen des yeux gratis et satisfaction garantie.

Durand & Précourt,

EPICIERES-LICENCIES EN GROS ET DETAIL

Sont Déménagés RUE DES FORGES

En face de chez E. N. BEAUDRY

SPECIALITES: Epicerie, Vins et Poisson frais.

Seuls agents pour "YEAST" de Fhischmann.

balancement de la flotte. C'est le sommeil causé par les narcotiques de la grande presse à gage. Rien de plus triste, de plus alarmant, de plus désastreux que ce sommeil. Il vous empoigne son homme par tous les sens, l'alanguit, l'émeuse, le déprime et l'abat, le fait sans cesse rêver. Pas besoin d'ajouter, que, dans cet état cataleptique et morbide, les rêves qui hantent son cerveau troublé, ce sont les rêves de la "Presse" et de la "Patrie" et de leurs émules.

Je vous le demande, qu'est-ce que ces malheureux endormis ainsi suggestionnés depuis si longtemps, peuvent penser, de raisonnable au sujet de la création d'une marine ou de toute autre question importante? Leur état, s'il n'est pas désespéré, est des plus critiques et des plus inquiétants. Je ne vois pour les guérir que la lecture assidue des journaux à forte trempé, comme le "Devoir," l'"Action Sociale," la "Vérité," etc., etc. J'ajouterais pour le bouquet, le "Bien Public."

A toute cette catégorie de dormeurs cataleptiques, nourrissons chéris de la Presse et de la Patrie et de toute la séquelle, je crie bien haut les sentences et les oracles du M. Laurier de 1902: Fuyez le crime, abominez le suicide.

Que toutes vos aspirations, que votre idéal, que votre cri de ralliement soient pour un Canada prospère, heureux et tout débordant d'autonomie.

Comme conclusion; je redis à tous, en faveur d'un plébiscite: "Que les pétitions se signent nombreuses et soient envoyées sans retard aux députés moutons comme aux braves."

Merci M. le Rédacteur,

X. Y.

Une jeune personne choisit des mouchoirs dans un magasin de nouveautés:

—Je les désire à mon initiale.
—Quelle lettre? demanda l'employé.
—Un R.

—En vous voyant si jolie, si gracieuse, soupirer un client qui passe, on doit deviner que vous vous nommez Rose?

—Non monsieur, répliqua la jeune personne, je m'appelle R... nestine.

La maman de Robert a pour ce petit drôle une indulgence excessive.

—Mon enfant est espigle, disait-elle pour excuser sa dernière incartade, mais pas méchant. Au fond, c'est la crème des bébés.

—Précisément, madame, répliqua Z... mais vous savez qu'une crème n'est jamais si bonne que fouettée.

Exposition Avicole de Victoriaville.

L'association des éleveurs de volailles du district d'Arthabaska, a tenu récemment sa cinquième exposition annuelle, dans la vaste salle de l'hôtel de ville de Victoriaville.

Les directeurs de cette florissante association peuvent être fiers du beau succès qu'ils ont remporté cette année. Le plus grand nombre des oiseaux exposés étaient de première qualité; et les connaisseurs pouvaient s'assurer d'un coup d'œil de la valeur des sujets, et se rendre compte du progrès accompli dans ces dernières années par les efforts généreux et intelligents des éleveurs de la région.

On constatait avec satisfaction que les différentes races de ferme, ou d'utilité générale, telles que les Plymouth Rock, les Wyandottes, les Orpington, les Leghorns, etc., s'y trouvaient des mieux représentées.

Si nos éleveurs continuent à marcher ainsi dans la voie du vrai progrès, Victoriaville n'aura bientôt rien à envier aux autres expositions de la province établies depuis longtemps, et qui disposent peut-être de plus de ressources. Que l'on s'efforce de généraliser l'élevage rationnel, c'est-à-dire la pratique d'une sélection sérieuse et constante, l'éclosion de bonne heure, l'alimentation méthodique et l'hivernement confortable de sujets reproducteurs, et l'on est certain du succès.

Plus encore que les années précédentes, un public nombreux et intéressé a visité constamment cette exposition attrayante et instructive. On y a même remarqué, avec un réel plaisir, un assez grand nombre de ménagères impressionnées, et qui semblaient trouver un grand attrait à ces différentes variétés de volailles d'utilité générale et de luxe; ce qui prouve bien qu'elle commencent elles-mêmes à réaliser les ressources sérieuses et certaines qu'elles peuvent se créer, sans s'imposer, pour ainsi dire aucun travail supplémentaire.

En effet, tous ces visiteurs et visiteuses ont pu constater de visu, qu'il n'est ni plus difficile, ni plus dispendieux d'élever de bons sujets dont les produits sont infiniment supérieurs et qui sont toujours plus recherchés sur nos marchés, que des sujets communs dont la chair est généralement de médiocre qualité. Avec ces races choisies, sans aucun soins spéciaux, avec la même quantité et la même qualité d'alimentation, on obtient facilement de 2 à 4 lbs, de chair de plus par sujet, ce qui nous semble déjà un résultat appréciable.

On remarquait également d'excellents spécimens de variétés de volailles de fantaisie: Hambourg, Polonaises, Games, Bantanes, etc., on y trouvait, en un mot, l'utile et l'agréable.

Le but principal de ces sortes d'expositions, c'est de faire naître, d'entretenir d'exciter l'émulation parmi les éleveurs qui, par une sélection bien entendue, des croisements raisonnés et l'application des méthodes les plus perfectionnées, amènent et maintiennent à l'état de perfection les différentes races ou variétés de volailles d'utilité générales ou d'éclosion.

Le gouvernement provincial qui encourage pécuniairement ces expositions, mérite assurément l'approbation et la reconnaissance du public. Il serait à souhaiter qu'il pût faire davantage dans ce sens, que les fonds dont il dispose pour cette fin fussent plus considérables, de manière à multiplier ces expositions, et à permettre aux directeurs d'augmenter le nombre et la valeur des prix qu'ils offrent aux exposants, non seulement pour les différentes races de volailles, mais encore pour toutes les autres espèces et variétés d'oiseaux de basse-cour, tels que les oies, les dindons et les canards, dont l'élevage n'est pas moins avantageux et contribue puissamment à grossir le chiffre de notre production avicole.

Les principaux exposants étaient: MM Jos. Audet, Ludger Côté, Dr J. P. H. Massicotte, A. Paquet, Jos. Drouin, Geo. Beaudet, Thomas Sévigny, E. Auger, de Victoriaville; J. N. Couture, A. Demers, Théodore Paquet, fils, de St-Agapit; Galt E. Browne, de Pointe Fortunate, Qué.; W. Bonneville, J. C. Stockwell, Danville; L. E. Findley, Richmond; A. Audet, Lévis; etc., etc.

VICTOR FORTIER, Juge.

11 Janvier 1910.

L'Education Chrétienne De l'Enfant

(La Semaine Religieuse de Québec)

J'ai trouvé, dans la Vie de saint-Bernard une page qui m'a frappé sur ce grand sujet et que je vous demande la permission de vous transcrire.

"Loin du château de Fontaine les soins mercenaires! La jeune mère du futur Saint revendique pour elle seule toutes les joies et toutes les charges

de la maternité, jalouse de ne partager avec personne les premiers sourires de son fils et de lui transmettre, les inspirations pieuses dont son âme est remplie.

Un jour, l'avenir révélera les fruits de cet héroïsme domestique. L'éducation que reçoit Bernard au château paternel garde le double caractère de la force et de la simplicité. Alêthe pour développer le cœur de ses enfants, s'inspire avant tout de l'esprit de foi. Ce n'est ni dans les usages reçus, ni dans les conseils de la sagesse humaine qu'elle va puiser ses leçons. Elle n'écoute que sa foi chrétienne. Son cœur et le crucifix; voilà les deux foyers, dont les irradiations, toutes de lumière et de vertu, vont converger sur la tête de ses petits enfants.

Elle sait s'affranchir des faiblesses qui ruinent l'autorité au sanctuaire de la famille. Au nom de la foi, elle exclut de sa conversation, de sa conduite, ces compromis, ces demi-trahisons de principes qui sont trop souvent le suprême écueil des familles chrétiennes.

Elle tourne sans cesse vers Dieu ces jeunes cœurs; elle exalte dès la première lueur de raison la beauté du devoir, du sacrifice et de la vertu. Elle veut que l'enfant s'imprègne des traits d'une vie austère et simple. Dans les vêtements, dans la nourriture, elle bannit à dessin toute vaine délicatesse, toute inutile superfluité; c'est ainsi qu'elle inculque, dès le bas-âge, ces habitudes sévères et vaillantes qui seront, dans l'avenir, la source de la générosité chrétienne.

C'est ainsi qu'on fait des hommes et non des poupées.

PAROLES A MEDITER

En annonçant l'œuvre de la propagation de la presse catholique dans son diocèse, S. G. Mgr Langevin disait récemment:

"Nous bénissons tous ceux qui voudront bien faire un petit sacrifice pour répandre l'idée catholique dans tous les foyers: c'est une œuvre sainte, nécessaire, recommandée par le Saint Père Pie X, et qui devrait être inscrite dans le budget de charité de chaque famille catholique, parce que c'est le moyen d'obtenir la lumière et la force nécessaire pour conserver le bien de la famille. On s'assure contre le feu, il faut s'assurer contre le mensonge et ses conséquences désastreuses".

Pour les Personnes Inquietes

Tout le monde parle de la fameuse Comète. Pensez-y! En mai prochain, elle passera devant le soleil; et la terre, pendant plusieurs heures, probablement, sera plongée dans sa queue! Se plonger dans la queue d'une comète ce doit être effrayant! On doit en voir des choses! Si c'était ailleurs encore que dans la queue! Mais que voulez-vous, c'est là qu'il faut passer. Que va-t-il bien nous arriver alors? "Il y a un précédent de nature à rassurer les personnes inquiètes," dit le savant M. Em. Touchet. (La Nature, 15 janvier 1910) "La Terre et la Lune ont traversé la queue de la grande comète en 1861 et... il n'est rien arrivé du tout, ou tout au plus une légère illumination du ciel comparable à une pâle aurore polaire."

COPERNIC

Les curés et la marine

Voici ce que nous lisons sur la dernière page du "Soleil" numéro du 22 février dernier:

"DEUX CURES"

"Ont dénoncé du haut de la chaire dimanche, — LE BILL DE LA MARINE".

Montréal, 22. — (Spéciale) — Le curé Savoie, de St-Ursule, et le curé Lafleche de la Parade, ont dénoncé du haut de la chaire, dimanche, le bill de la marine. "Le Canada" attire ce matin l'attention des autorités religieuses sur cette démarche des deux curés."

Vite, vite, arrêtez ces gâteaux, ces pelés, "haro sur les Baudets"... leurs crimes seront cause que nous serons tous engloutis par quelques comètes ou dévorés par messieurs les Anglais... Ho! M. le procureur-général, un si grand danger ne vous émeut pas, au secours! La police Provinciale pour mettre en sûreté ces deux infâmes ro-

bes noires, qui haranguent le peuple du haut de la chaire... sur la question de la marine... Y pensez-vous qu'est-ce que ça connaît un curé ou des curés dans une affaire de marine...

Ah si Nos Seigneurs Briand et Plessis vivaient encore! Ils seraient écorchés vifs ces deux traîtres, ces deux renégats! bien? Mais! "Action Sociale" fait maintenant de l'action socialiste et les mœurs sont changées, voyez-vous

"Prenez vos sangs" messieurs du "Canada" et du "Soleil", je ne suis qu'un petit laïque, je sais qu'il est facile de vous mettre ici en contradiction. Le "Soleil" surtout, a eu recours aux mandements de Mgr Briand et Mgr Plessis pour tenter de prouver (remarquez bien qu'il a râté son truc) que ces deux évêques canadiens avaient parlé en faveur de la marine canadienne. C'était moins que prouvé car il s'agit de comparaisons qu'un homme intelligent n'ose pas essayer de faire en présence de personnes qui ont leur raison. L'on sait de quoi traitent les lettres de ces deux évêques en temps de guerre... depuis quand sommes-nous en guerre actuellement? Le fait de présenter un Bill à la Chambre des Communes ne nous met pas en guerre que je sache; alors, vous voyez de suite la justesse de la comparaison....

Un brave québécois disait en signant une pétition pour demander que le peuple soit consulté avant de décider cette question si importante de bâtir une flotte de guerre "je voudrais demander plus que cette pétition" — "Quoi! ce n'est pas assez pour vous satisfaire?" — "Non, non, je voudrais qu'on demandât de ne pas bâtir de flotte." — "Eh pourquoi?" — "Mais vous me faites rire, le Gouvernement n'a pas d'argent pour rendre navigable, pour le transport du grain, le canal de la Baie Georgienne, et il en aurait pour construire une flotte pour l'Angleterre en définitive, car avez-vous vu un canadien demander pour nous seulement des vaisseaux de guerre?" — "On parle de quinze ou vingt millions pour mettre sur mer ces machines destructives" — "Ce sera VINGT MILLIONS pour payer l'intérêt de la somme absorbée par les dépenses de cette flotte de guerre: c'est comme cela qu'il faut comprendre Vous en avez un exemple dans le Transcontinental, n'est-ce pas?"

Un autre en signant cette même requête, disait: "Si Laurier fait passer ce bill de la marine, je le renie et je le déteste autant que je l'ai supporté et admiré dans le passé."

"Dont acte" comme disent les noires.

Sur ce, je me retire...

J. T. C.

Nous la Prendrons

Lors du récent congrès des Canadiens-français d'Ontario, plusieurs orateurs ont fait de magnifiques et pompeuses déclarations en faveur de la langue française. Sir Wilfrid Laurier s'écriait: "Le Canadien-français demande justice égale pour tous. Il ne veut pas dominer, mais il ne veut pas être dominé." L'honorable M. Cochrane, ministre à la législature d'Ontario, ne craignit pas de dire que "ce serait un crime d'empêcher les enfants canadiens-français de s'instruire dans leur langue maternelle."

Et les nôtres étaient heureux d'entendre ces bouches autorisées proclamer à la face du pays, qu'il y a des droits qui ne se prescrivent pas, que les revendiquer est un devoir strict, que la cause de l'éducation est une cause sainte et digne de tous les sacrifices, qu'on ne peut la désertir sans être traître à l'honneur.

Malheureusement, des voix discordantes se sont élevées. Le "Catholic Register" a cru bon de douter tout haut de l'utilité de ce congrès. On y aurait mis, paraît-il, trop d'enthousiasme, on aurait dépassé les bornes de la prudence, et ainsi on aurait nui à la cause de l'éducation catholique.

D'après ce même journal, les Canadiens-français n'ont pas raison de se plaindre. En effet, dit-il en substance, le gouvernement d'Ontario leur est très sympathique, et, depuis plusieurs années déjà, il cherche une solution équitable aux difficultés dont il a été question au cours du congrès d'Ontario. Un peu plus loin, la même feuille

le parle "des efforts impartiaux et désintéressés des évêques, qui se sont sérieusement efforcés de pourvoir à toutes les exigences sous ce rapport."

L'écrivain du "Catholic Register" consentirait-il à répondre à une simple question? Si d'une part le gouvernement d'Ontario est si bien disposé à l'égard des Canadiens-français, et si, de l'autre, la hiérarchie catholique travaille de concert avec lui, pour procurer à ces derniers les bienfaits d'une éducation catholique et française, comment se fait-il que, dans une paroisse du comté de Simcoe, composée exclusivement de cent quatre-vingt familles canadiennes-françaises, il y ait une école où l'on ne puisse pas faire seulement un bout de prière, et une autre qui soit dirigée par quatre sœurs de Toronto, qui ne savent pas un mot français, et qui sont obligées d'enseigner le catéchisme à des enfants qui n'ont jamais entendu parler anglais.

Ce fait désolant peut nous donner une idée de la position qui est faite aux nôtres dans cette province.

Il y a dans Ontario 210,000 Canadiens-français dont la langue est, à l'égal de l'anglais, reconnue officielle dans le Canada; et le "Catholic Register" qui devrait connaître quelque chose des questions qu'il traite, à l'effronterie de venir nous jeter à la face que les Allemands, les Italiens, les Polonais, les Ruthènes, et toutes les autres nationalités, ont les mêmes droits que nous de demander des écoles bilingues.

Vraiment, il est à croire que cette gazette perd la boule. Rappelez-vous Messieurs du "Register," que nous avons toujours bien traité vos compatriotes. Nous prétendons ne pas nous départir de la tolérance et de la modération que nous avons toujours montrées à votre égard. Mais il est une chose que nous ne pouvons pas faire: c'est d'abdiquer le droit de vivre en liberté sur la terre canadienne. Nous voulons avoir, chez nous, notre part de soleil et de justice, et, cette part, quoi qu'il puisse nous en coûter, nous la prendrons.

MONTVAL

La Retraite des Dames

Ces derniers jours, les dames de la paroisse viennent de se recueillir dans la prière et de songer à leur âme. L'occasion me paraît excellente pour mettre sous leurs yeux quelques résolutions d'une femme chrétienne. Peut-être y trouveront-elles des lumières.

Ne jamais avouer le moindre tort de mon mari, mêmes à mes plus chères amies.

Ne point paraître indifférente à ses succès, à ce qui le touche, lui témoigner de l'intérêt en tout.

Ne jamais discuter longtemps, toujours céder, toujours être empressée et complaisante.

Lui rendre son intérieur plein de charmes, afin qu'il ne veuille pas le quitter.

Lui obéir à la minute en tout ce qui n'a pas l'apparence du péché.

Avoir la noble ambition que, jusqu'à la mort, il n'y ait pas un nuage sur notre union."

Si toutes les femmes tenaient ces résolutions, que les maris seraient heureux! mais pour les tenir, cela suppose, chez la femme à un rare degré, l'abnégation de soi et l'amour de Dieu. Tant il est vrai que même ici-bas, la sainteté est la base du bonheur.

Départ précipité.

— Joseph, il faut que je sois à la gare dans une heure.... Dépêchons!

— Quels bagages monsieur emportez-vous?

— Une valise seulement, la valise traditionnelle.... allez vite la chercher.

Retour de Joseph avec deux valises et un air bête:

— Ma foi, je ne suis pas très connaisseur, monsieur voudra bien choisir lui-même la plus traditionnelle des deux!

Signalement adressé par le garde champêtre Ducunnot;

"Cheveux et sourcils noirs; yeux châtain; front ordinaire; bouche moyenne; menton rond.

"Signe particulier. — Ressemble beaucoup à son père."

Abonnez-vous au "Bien Public," vous lirez un journal indépendant et bien renseigné, \$1.00 par année, paraissant deux fois par semaine.

Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et Ste-Marie

Les Trois-Rivières.



25%

Vingt cinq pour cent de réduction sur tous nos marchandises d'aujourd'hui à notre inventaire, 2 janvier 1910.

A. Laurin & Cie

Marchands de MEUBLES

No. 42 rue Du Platon

Entrepot 103 Des Forges

HABILLEZ-VOUS CHEZ

BLAIS & FRERE,

181 - RUE NOTRE-DAME - 181

— SEULS AGENTS DES —

Habillements "Campbell's Clothing"

VOS YEUX! VOS YEUX!

Véritablement il faut porter des VERRES FUMÉS, pour protéger vos yeux et la Pharmacie Williams est la place pour vous les procurer. Nous avons un assortiment complet de

LORGNONS, LUNETTES, ETC.

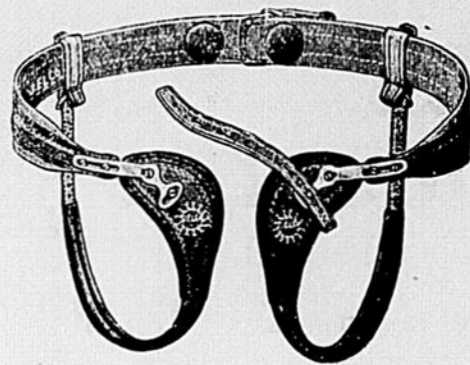
tous ajustés par un Opticien Diplômé.

PHARMACIE WILLIAMS

No. 20 RUE HART.

VOYEZ NOS VITRINES

DEUX QUESTIONS, S. V. P.



Souffrez-vous

d'une Hernie?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon,

et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri.

PRIX: 50c LE FLACON

J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

ALLEZ AU MAGASIN MODERNE

GENEST & CLOUTIER

Remèdes Patentés et vos Parfumeries.

— DEMANDEZ LE —

Fer, Bœuf et Vin McCallum,

c'est un des bons toniques sur le marché

Nous avons les CHOCOLATS GANONG qui sont toujours frais.

Le TONIQUE BRÉSILIEN est excellent pour faire pousser les cheveux: — Une attention spéciale à messieurs les barbiers.

GENEST & CLOUTIER

TELEPHONE BELL 155

148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

L'Elixir Anti-Rhumatique

DU DR JOS. COMTOIS.

Pour la guérison prompte et assurée du Rhumatisme sous toutes ses formes. Inflammatoire, articulaire, musculaire, goutteux, lumbago, sciatique et névralgies violentes.

Prix \$2.50 la bouteille.

Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15c. adressé au Dr Jos. Comtois, St-Barthélemy, comté Berthier, P. Q.

Dépositaire aux Trois-Rivières.

Pharmacie NORMAND,

Coin des rues Notre-Dame et Des Forges

Téléphone 558

Anselme Dubé

Contracteur-Général

28 - Rue Ste-Marie - 28

Abonnez-vous au "Bien Public," \$1.00 par année, paraissant deux fois par semaine.

Circulation: 2 600.

Pour vos EPICERIES allez chez
Bellefeuille & Giroux,
 MARCHANDS LICENCIÉS
 GROS ET DETAIL
 Coin Des Forges et Hart
 Téléphone 310

La Banque Provinciale
 DU CANADA
 Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.
 SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA
 BUREAU DE DIRECTION
 Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLY
 Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN
 Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPPELLE
 Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.
 BUREAU DE CONTROLE
 (Commissaires censeurs)
 Prés. : Hon. SIR ALEX. LACOSTE, Vice-Prés. : A. S. HAMELIN
 Hon. SIR LOMER GOUIN
 Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU
 Auditeur : A. S. HAMELIN Inspecteur : J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte le compte d'épargne depuis \$1.00
 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne
 Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires
 Censeurs.
 Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable à
 huit jours d'avance et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c.
 l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c.
 6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme
 de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES
 BUREAU
 TEMPORAIRE **3 RUE HART**
NAPOLEON LANGLOIS,
 GÉRANT.

J. B. LORANGER
 MARCHAND DE
 Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisine au complet
 Matériaux de Construction, Etc.
 24 Rue Badeaux, LES TROIS-RIVIERES.
 Téléphone Bell 93

J. C. ROUSSEAU
 FABRICANT DE LIQUEURS GAZEUSES
 Seul agent de La Reine des eaux minérales CAXTON
 Et de l'eau si bien connue des Sources ST-LEON
 Aussi : Agent des célèbres Bière et Porter **LABATT**
 Qui ont remporté les Médailles depuis 1876 dans les
 Expositions de chaque partie du Globe.

EN FACE DU MARCHÉ
Louis BADEAUX,
 MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
 SPECIALITE : MATINEES en SOIE et POINT
 Assortiment Complet de TAPIS et PRELARTS.
 Tél. 134 - 36 RUE DES FORGES, - Les Trois-Rivières
 N. B.—Nous donnons des cartes pour CADEAUX.

RÉNE A. PAQUIN. Tél. Bell 157 **AU BON MARCHÉ**
Paquin & Lachapelle
 Ingénieurs-Électriciens
J.A. Dostaler & Frère
 — EPICIERS —
 44 RUE DES FORGES, SPECIALITE : Foin Grains & Paille
39, Ste-Marie, Tél. 264
 N. B.—Bureau en haut. LES TROIS-RIVIERES.

La Franc-Maçonnerie

Athéisme d'Etat Paganisme

Vient ensuite les dogmes de la science politique. Voici qu'elles sont en cette matière les thèses des naturalistes: Les hommes sont égaux en droits; tous, et à tous les points de vue, sont d'égaux conditions. Etant tous libres par nature, aucun d'eux n'a le droit de commander à un de ses semblables, et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité ne procédant d'eux-mêmes. Tout pouvoir est dans le peuple libre; ceux qui exercent le commandement, n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, il faut déposséder de leur autorité les chefs de l'Etat, même malgré eux. La source de tous les droits et de toutes les fonctions civiles réside soit, dans la multitude soit dans le pouvoir qui régit l'Etat mais quand il a été constitué d'après les nouveaux principes. En outre, l'Etat doit être athée. Il ne trouve, en effet dans les diverses formes religieuses aucune raison de préférer l'un à l'autre; toutes doivent donc être mises sur un pied d'égalité.

Or, que ces doctrines soient professées par les francs-maçons, que tel soit pour eux l'idéal d'après lequel ils entendent constituer les sociétés; cela est presque trop évident pour avoir besoin d'être prouvé. Il y a déjà longtemps qu'ils travaillent ouvertement à le réaliser, en y employant toutes leurs ressources. Ils feraient ainsi le chemin à d'autres sectaires nombreux et plus audacieux qui se tiennent prêts à tirer de ces faux principes des conclusions encore plus détestables, à savoir; le partage égal et la communauté des biens entre les citoyens, après que toute distinction de rang et de fortune aura été abolie.

Les faits que nous venons de résumer mettent en une lumière suffisante la constitution intime des francs-maçons, et montrent clairement par quelle route ils s'acheminent vers leur but. Leurs dogmes principaux sont en un si complet et si manifeste désaccord avec la raison, qu'il ne se peut imaginer rien de plus pervers. En effet, vouloir détruire la religion et l'Eglise établies par Dieu lui-même et assurés par lui d'une perpétuelle protection, pour ramener parmi nous, après dix-huit siècles, les mœurs et les institutions des païens, n'est-ce pas le comble de la folie et de la plus audacieuse impiété? Mais ce qui n'est ni moins horrible ni plus supportable, c'est de voir répudier les bienfaits miséricordieusement acquis par Jésus-Christ, d'abord aux individus, puis aux hommes groupés en familles et en nations; bienfaits qui, au témoignage des ennemis mêmes du christianisme, sont de plus haut prix. Certes, dans un plan si insensé et si criminel, il est bien permis de reconnaître la haine inexplicable dont Satan est animé à l'égard de Jésus-Christ et sa passion de vengeance.

UN MOT DE BERRYER

Le grand avocat Berryer, une des gloires les plus pures du barreau français, et dont la statue se trouve dans la salle des "Pas perdus" du Palais de Justice de Paris, était d'une probité d'un désintéressement, d'une droiture qui égalèrent son talent.
 Un jour qu'il causait avec Monsieur Thiers, l'illustre homme d'Etat s'étonna sur une confiance que lui fit Berryer que celui-ci fut presque pauvre.
 Comment se récria l'auteur de l'histoire du Consulat et de l'Empire, vous qui avez été mêlé aux affaires publiques à une époque où il n'y avait qu'à se baisser pour en prendre, vous n'avez pas gagné une fortune.
 — C'est vrai — répliqua le grand avocat avec un sourire — *mais il fallait se baisser.*
 Que les temps sont changés, et les hommes donc! pour le grand nombre du moins — comme preuve voyez ce qui se fait à Ottawa au sujet de la marine. Nos politiciens, avocats comme médecins, hommes de tout âge et de toute

profession, ne rougissent plus de se baisser; ils vont plus bas, ils se posent sur leurs quatre pieds afin d'approcher d'avantage la crèche et fouiller jusqu'au fond.

Les Berryers sont rares par notre temps qui court—Des Thiers—au contraire nous en avons.

JEAN BAPTISTE.

A Propos du Buffet

L'autre jour Jean Rivard faisait des remarques très justes au sujet du buffet de la gare du Canadien Pacifique aux Trois-Rivières.

De prime abord, en effet, on peut difficilement s'expliquer que dans ce buffet il ne se trouve pas, derrière le comptoir, une demoiselle capable de comprendre le français et le parler.

Est-ce que, par hasard, seuls les Anglais et les Américains se permettraient de prendre une tasse de café en passant chez nous? Qui sait? Ces pauvres Canayens, voyez-vous, sont tellement arriérés... Deux cents ans!

Mais il m'est arrivé, à moi-même, et souvent de voir des Canadiens français entrer au "diningroom".

— Alors?
 — Alors, puisque les Canadiens français et les Anglais s'arrêtent au buffet de la ville la plus française de la province de Québec, il devrait être possible là de se faire servir une tasse de café sans parler la langue de Shakespeare.]

— Les Canadiens-français vont au buffet?
 — Assurément.

— Ça n'y paraît pas. C'est bien par accident que quelqu'un s'avise de loucher en français. Franchement on se demande s'il pourrait être utile de modifier le personnel actuel, vu que personne ne se plaint et que tous les clients parlent anglais.... au buffet.

Ce n'est pas pour un grincheux qui critique à tous les cinq ans que l'on va troubler l'administration du Pacifique.

Du reste la Compagnie sait bien que la majorité des *gros bonnets* est satisfaite, que la plupart de nos conseillers législatifs n'en exigeraient pas d'avantage.

— Ah! Ah! que faire?
 — Que faire? Il faudrait parler français au buffet de la gare comme ailleurs.

Quand dix, vingt, cinquante voyageurs se seraient vus dans l'impossibilité de se faire entendre en demandant à la demoiselle *une tranche de gâteau, une tasse de café*, ce serait pour eux, je crois, la chose la plus simple du monde d'obtenir une modification dans le personnel du buffet.

Ne oublions pas, une question de ce genre peut être réglée sans l'intervention du Conseil législatif de la Province de Québec.....

On dira ce que l'on voudra, ils sont nombreux les naïfs parmi nos compatriotes! Beaucoup croient se grandir lorsqu'ils s'exercent la gorge et les mâchoires en articulant les vocables anglo-saxons. La langue de nos pères leur semble bien peu de chose à côté de celle de nos maîtres, de nos vainqueurs.

Certes Jean Rivard a bien raison de trouver défectueux le service du buffet de notre gare: le Canadien Pacifique pourrait nous traiter avec plus d'égards et se souvenir que la langue française a des droits qui doivent être respectés, même dans les buffets. Cependant nous sommes bien forcés d'avouer que le public voyageur canadien-français n'a pas fait grand-chose pour qu'il en soit autrement.

Trop naïfs, trop polis, nous le sommes. Quand un Yankee ou un Anglais ne peut comprendre notre langue, nous nous empressons de dire, ou au moins de penser, que c'est nous qui sommes les coupables. "Il faut savoir l'anglais! Il faut savoir l'anglais!" disons-nous tristement.

Oui! A force de répéter cette chanson-là, à tort et à travers, aujourd'hui nous voilà dans l'obligation de savoir l'anglais pour prendre une tasse de café aux Trois-Rivières. Où nous arrêterons-nous sur ce train-là?...

Après des aventures du genre de celle dont parlait Jean Rivard, l'autre jour, on verra même des gens, de bon-

nes gens qui, tout convertis de confusions, jureront non de se plaindre auprès des autorités de la Compagnie, mais d'aller étudier l'anglais, sans retard, pour n'avoir plus à rongir devant une demoiselle de buffet qui ne les comprend pas..... Les Canadiens-français sont si gentils!

CANADIEN.

Ce que Coûte la Marine

L'an dernier, les Américains ont dépensé plus de \$40.000.000 pour le simple entretien de flotte de guerre

Nous lisons dans le "Scientific American" du 26 janvier 1913:

L'entretien de la marine américaine pour la dernière année fiscale a coûté \$43.760.000. Cette somme comprend tout, la solde des hommes comme la réparation et l'équipement des vaisseaux. Et ces vaisseaux comme les remorqueurs et les transports tout aussi bien que les cuirassés d'escadre.

Le "Connecticut", cuirassé portant le pavillon de la flotte de l'Atlantique peut donner une idée de ce qu'il en coûte de maintenir en état un navire de cette classe. La solde des officiers et des hommes attachés au vaisseau atteignait en y joignant les autres dépenses la somme de \$760.000. La flotte de l'Atlantique comprenait durant cette période 19 cuirassés de première classe, dont six du type "Connecticut", cinq du type "Georgia" et les autres d'un tonnage variant entre 13.000 et 11.000 tonnes.

Le maintien en service d'un "Georgia" coûte en moyenne, radoub non compris, 977.50 par année. Les types inférieurs au "Georgia" requièrent une dépense variant entre \$532.000 et \$604.000. Les chiffres qui varient d'année en année pour chaque unité restent virtuellement les mêmes pour chaque classe.

L'entretien des seize navires de la flotte de l'Atlantique a donc coûté \$10.521.000 l'année dernière.

En tout, 23 cuirassés de première classe figuraient dans les diverses escadres et leur maintien, radoub non compris, a coûté \$30.035.000, soit une moyenne de 562.084 pour chacun. Tous ces navires ont subi des radoub dont l'ensemble se chiffre à \$100.469.

C'est un fait, bien que cela paraisse étrange, que l'entretien d'un croiseur coûte plus que celui d'un cuirassé. Les dix croiseurs cuirassés en service l'an dernier ont coûté \$7.150.900 soit une moyenne de \$715.060.

On dirait aujourd'hui qu'il n'y a plus de limites à l'accroissement de la taille des cuirassés, et il est clair que les dépenses d'entretien augmentent d'autant.

Par exemple, les prochains navires qui prendront la mer, le "Michigan" et le "South Carolina" requièrent chacun un équipage de 51 officiers et 818 hommes. Ces navires jaugent chacun 19.000 tonnes. Ceux qui viendront ensuite, le "Delaware" et le "North Dakota" jaugent chacun 20.000 tonnes. Il leur faudra à tous deux 55 officiers et 878 hommes.

Viendront ensuite le "Florida" et l'"Utah" avec chacun 21.825 tonnes. Ces monstres porteront chacun 60 officiers et 654 hommes.

Mais on n'a pas encore atteint les derniers types. Les contrats sont déjà passés pour l'"Arkansas", et le "Weyming". Rappelez-vous de l'"Oregon" dont on parla au temps de la guerre hispano-américaine. Ce n'est qu'une moitié de cuirassé auprès des deux derniers qui jaugent 16.000 et porteront un équipage de 1.030 hommes sous les ordres de 85 officiers.
 (Le Devoir)

Au fil de la plume...

C'est une affaire décidée entre Lord Grey, Sir Wilfrid Laurier et M. Borden: il faut que nous donnions une marine à l'Angleterre. La plupart des députés de la province de Québec en gémissent dans le secret de leur cœur. Ils sentent qu'ils se mettent la corde au cou. Mais ils marchent à quatre pattes depuis si longtemps, qu'ils ne savent plus se redresser même quand leur tête est en jeu. Oui, Messieurs,

vous voterez votre propre déchéance le jour où vous nous imposerez cette marine. Le peuple écœuré vous renverra à vos moutons. Rampez en attendant et engraissez-vous. Faites-vous des provisions de Scotch et de cigares pour les mauvais jours. Car ils viendront bientôt pour vous, les mauvais jours, et ce sera pour longtemps.

M. Blondin a défilé les ministres, et particulièrement M. Rod. Lemieux, de venir tâter l'opinion du comté de Champlain sur la question de la marine. Ils ont tous gardé un silence prudent. Ils préfèrent attendre: ils en ont encore pour trois ans à la crèche. Ils seraient bien sots de venir se faire pendre avant terme.

Ah! ça les amuse de *mariner*, nos bons amis les députés. Eh bien, qu'ils en profitent, car nous les *marinons* à notre tour quand il nous sera donné de leur mettre le grappin dessus. La belle indigestion de *marinades* qu'ils attraperont ce jour-là! Ce que nous en aurons de *cornichons* en conserve dans quelques années! Oh! la la...

Vos députés ne sont pas pressés d'accuser réception de vos requêtes, braves gens de la Pointe-du-Lac, de Maskinongé et d'ailleurs, n'est-ce pas? Eux, si empressés et si polis en temps d'élection! C'est bien beau, la politesse des députés, mais ça ne tient pas. C'est assez d'avoir le chapeau à la main pendant les élections sans qu'il faille avoir aussi la plume à la main pendant les sessions. Allons donc! la politesse a des limites!

L'honorable député des Trois-Rivières a-t-il une opinion sur la question de la marine? On n'a pas encore pu savoir. Peut-être que les requêtes qui viennent de lui être adressées pourront l'aider à se fixer. Faudra-t-il attendre au moment du vote pour connaître quel cas il fait de l'opinion de ses commettants? Qui vivra verra....

CANDIRATON.
 Un directeur de théâtre faisait des observations à un journaliste sur son dernier feuilleton.
 — La critique est aisée... dit celui-ci.
 — Si elle est aisée, elle devrait bien payer sa place aux premières, répondit le directeur.

Vapeur Glacial

Horaire 1 Décembre jusqu'à nouvel avis
 Dimanche excepté.

Départ de Trois-Rivières	Départ de Ste-Angèle
Heures	Heures
7.00 a. m.	7.30 a. m.
8.00 a. m.	G. T. R.
9.15 a. m.	9.45 a. m.
10.15 a. m.	10.45 a. m.
11.16 a. m.	12.15 p. m.
1.00 p. m.	1.30 p. m.
2.00 p. m.	2.45 p. m.
3.15 p. m.	3.45 p. m.
4.15 p. m.	4.30 p. m.
DIMANCHE	
8.00 a. m.	8.30 a. m.

Toronto Show Case Co. Ltd

Pour vitrines d'Étalage "Show Cases" ET FIXTURES DE MAGASINS
 Adressez-vous à
J. M. GAUTHIER,
 76 et 78 rue Ste-Catherine Ouest,
 MONTREAL.
 TELEPHONE BELL MAIN 967
 Termes de 10 mois.

PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR
 District des Trois-Rivières } SUPÉRIEURE
 No. 350

Dame Rosalie Masse, de la cité des Trois-Rivières, épouse commune en biens de Ovide Masse, entrepreneur, de la dite cité, et dûment autorisée à ester en justice aux fins des présentes, demanderesse, vs le dit Ovide Masse, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée devant cette Cour, ce trois mars, 1910.
 Trois-Rivières, 3 mars, 1910.
 BLONDIN, DESV & DESILETS,
 Procurs de la demanderesse.
 5f.—8

PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR
 District des Trois-Rivières } SUPÉRIEURE
 No. 357

Dame Napoléon Dessureault, de la paroisse de St-Stanislas, épouse commune en biens de Valère Trottier, forgeron, du même lieu, et dûment autorisée à ester en justice aux fins des présentes, demanderesse, vs le dit Valère Trottier, défendeur. Une action en séparation de corps et de biens a été instituée devant cette Cour, ce quatre mars, 1910.
 Trois-Rivières, 4 mars, 1910.
 BLONDIN, DESV & DESILETS,
 Procurs de la demanderesse.
 5f.—8

TAPISSERIES !! TAPISSERIES !! Librairie Laval, No. 3 Rue Hart.
 PRIX: 5 — 10 — 15 — 20 — 25 — 35c LE ROULEAU.

N'oubliez pas l'adresse :

12 & 14, Rue Des Forges

CHEZ

NAP. E. GODIN

Le Nouveau Magasin de 10c. Canadien-Français.

\$500. GRATIS

L'Offre la plus Extraordinaire qui se soit Jamais Faite

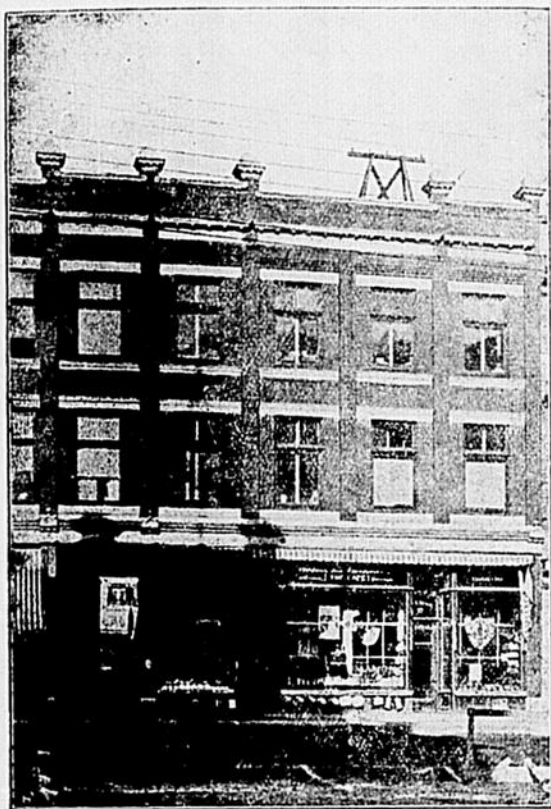
Venez au commencement du mois, pour avoir le meilleur choix dans les cadeaux. Les plus beaux partiront les premiers.

En plus des **REDUCTIONS EXTRAORDINAIRES** que j'offre dans toutes les lignes, toute personne achetant pour \$1.00 aura droit à un magnifique cadeau \$2.00 Recevra un cadeau double valeur, Etc., Etc.

CES CADEAUX SONT EXPOSES DANS MES VITRINES.

Je suis obligé de vendre le surplus du Stock en général, au montant de \$15,000, pour faire place à un gros lot de nouveautés qui doivent m'arriver, pour le commerce de PAQUES.

Cette vente durera tout le mois de FEVRIER, et sera la plus sensationnelle qui se soit jamais vue.



Services à diner, dorés avec trèfle, 94 morceaux, valant \$8.50 pour.....	6.49
Services à diner, Pierre Blanche, 94 morceaux, valant \$6.80 pour.....	5.24
Services à diner, semi-porcelaine, peints en vert, bleu, rose ou brun, 98 morceaux, valant \$7.50 pour.....	5.99
Services à diner, dorés avec feuilles d'érable, 108 morceaux, valant \$8.90 pour.....	7.49

Services à toilette, semi-porcelaine, 10 morceaux, valant \$2.50 pour.....	1.89
Services à toilette, doré et peint en rose, bleu, vert ou brun, val. \$4.75 pour.....	3.99
Tasses et Soucoupes, pierre anglaise, valant \$1.00 la douzaine, pour.....	59c.
Ustensiles de cuisine, de tout genre, vendus au prix coûtant.	

Verre Taillé,
Porcelaine,
Argenteries,
Pendules
Et tout autre Article pour Cadeaux
vendu avec
UNE RÉDUCTION DE
33 1/3 %

SUCRERIES
Mélange Français, valant 20 la livre, pour **10c.**
Chocolat à la crème
" Bordeaux Valant
" Sucre d'érable 40c.
" Vanille pour
" Coco 25c.
" Caramel
" Orange
" Etc., Etc.

THE & CAFE
La meilleure qualité possible pour le moins d'argent possible.

NAP. E. GODIN

Le nouveau magasin de 10c Canadien-Français
12 - 14 Rue Des Forges
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Notes Religieuses

Dans les différentes écoles de la ville sont commencés les exercices préparatoires à la première communion. Il a été décidé que les enfants qui ne savent pas lire, écrire et compter, ne seront pas admis à la première communion, à moins qu'ils ne soient jugés absolument incapables d'acquiescer ce minimum d'instruction.

M. le curé a profité, dimanche de cette occasion pour rappeler aux parents le devoir qui leur incombe de tenir les enfants aux écoles aussi longtemps que possible. "Sans admettre la fausse théorie de l'instruction obligatoire, dit-il en substance, nous voulons pour vos enfants, non seulement la somme de connaissances religieuses propres à en faire des chrétiens éclairés mais aussi la science profane dont ils ont besoin pour faire honorablement leur chemin dans le monde."

La pauvreté n'est pas une raison pour tenir les enfants dans l'ignorance. Deux œuvres admirables existent dont la mission est précisément de fournir aux petits pauvres : le nécessaire pour qu'ils aillent à l'école : ce sont les Patronages dont l'un pour les garçons l'autre pour les fillettes. De plus ces enfants sont dispensés, par la Commission des écoles, de payer les contributions scolaires.

Tel qu'annoncé déjà les exercices du mois de St-Joseph ont lieu tous les soirs à la Cathédrale, à 7,15 hrs. Les recettes de la quête qui s'y fait sont affectées à l'œuvre du Patronage des Filles.

A l'avenir, chaque vendredi, à 4 1/4 hrs l'on fera, à la Cathédrale, les exercices du chemin de la Croix. Pendant le mois de mars toutefois, cet exercice aura lieu le soir aux heures ordinaires.

A une assemblée de la chambre de commerce de Montréal.

M. Ford, président de l'Association des Chambres de Commerce et des municipalités de la Vallée de l'Ottawa est invité à prendre la parole.

Il entretient les membres de la Chambre du projet de construction du canal de la Baie Georgienne. Après un lumineux exposé de la question, après une heureuse démonstration des avantages qui en résulteront pour le Canada tout entier et pour Montréal particulièrement, M. Ford termine en constatant que le canal sera plus utile que la milice et qu'il vaut mieux dépenser pour une œuvre de paix et de progrès les six millions de piastres que nous dépenserons annuellement pour la milice. Des applaudissements accueillent ces paroles. M. Ford demande à la Chambre d'envoyer une délégation se joindre aux autres qui, mercredi prochain seront à Ottawa.

M. Ponpore, ancien député prend ensuite la parole sur le même sujet. Le brillant orateur est vivement applaudi, puis la Chambre charge son président et le président de la commission des transports de nommer une délégation.

Pourquoi il n'y a qu'un seul Dieu ?

Un ecclésiastique passait dans la rue ; une petite fille lui demanda une image : " Bien volontiers, mon enfant, lui répondit l'ecclésiastique, mais il faut la gagner ; voyons si vous savez bien votre catéchisme. Combien il y a-t-il de dieux ? " — " Mais, monsieur, il n'y a qu'un seul Dieu ! " — " En êtes-vous bien sûre, mon enfant ? " — " Certainement, monsieur le Curé. Le bon Dieu est partout ; s'il y en avait plus d'un, où mettrait-on le second ? " La petite avait bien mérité son image.

Maladies communes du Mouton

Le Piétin, La Gale

Maladie spéciale au mouton, le "piétin" ainsi que son nom l'indique, s'attaque aux pieds de l'animal.

Ce mal extrêmement contagieux, est grave, car, même dans les cas les

plus heureux, il fait dépérir les troupeaux et cause des pertes considérables à l'élevage.

Il est fréquent, moins qu'autrefois déjà, mais encore trop ; il suffirait, en effet, de simples pratiques d'hygiène pour en débarrasser à jamais nos bergeries. Il sévit surtout dans les pays pauvres où les bergeries sont mal tenues, malpropres et où les animaux ont leurs onglons continuellement baignés dans le purin dont l'acidité finit par irriter le tégument, amollir la corne et déterminer l'apparition de la maladie.

La maladie débute dans l'espace interdigital et provoque de suite une boiterie de plus en plus forte. Un pied attaqué, les trois autres le sont inévitablement. Les symptômes locaux se traduisent par un ramollissement de la corne, puis par un décollement à la partie supérieure de l'entre-doigts. Le bourrelet enflammé produit une exsudation caséuse assez abondante ; l'engorgement du bourrelet gagne bientôt le pâturon et même le boulet. L'animal, qui souffre beaucoup, ne peut plus marcher et reste constamment couché. Il dépérit rapidement et meurt, si un traitement énergique ne lui est pas appliqué.

Au début de la maladie on le guérit à l'aide de bains de pied dans une solution concentrée de sulfate de cuivre. Ces bains devront être renouvelés trois fois par jour. Mais si la maladie est tant soit peu avancée, il n'y a pas de remède rapide et radical. Ainsi vaut-il mieux, lorsque le mal se manifeste avec violence, dès le début, sacrifier les animaux et les vendre à la boucherie. On évite ainsi le dépérissement et les frais d'un traitement dont il est difficile de prévoir la fin.

Mieux vaut prévenir que guérir ; c'est un adage dont on devrait sans cesse s'inspirer dans nos campagnes. Pour le piétin notamment, les précautions d'hygiène suffisent pour écarter le mal et elles sont des plus simples ; entretenir proprement les litières et éviter de faire paître ou séjourner les troupeaux dans des endroits humides et surtout dans ceux qui sont marécageux.

Le piétin est, avons nous dit, très contagieux. Quoique ne figurant pas dans

la liste des maladies contagieuses — c'est un oubli qu'on devrait bien réparer — soumises aux dispositions sanitaires du 21 juillet 1881, il est de simple prudence de prendre à son égard dès qu'il a fait apparition dans la contrée, les mêmes mesures d'isolement et de désinfection que s'il s'agissait de la clavelée, par exemple.

Il faut avoir grand soin d'éviter les troupeaux dans les endroits où auront passé ceux qui sont malade. La contagion est très probablement en effet, due à un agent virulent qui cultive dans les litières et les fumiers des bergeries mal entretenues et qui est répandue par les pieds des moutons le long des chemins et dans les pâturages.

Pendant tout le temps que sévit le mal, il faudra entretenir proprement la litière de la bergerie, la renouveler fréquemment et l'arroser avec une solution de crésyl à 5.

Une autre maladie du mouton très commune et dont les soins hygiéniques constamment observés suffiraient à prévenir les atteintes, c'est la "gale". Le défaut de propreté, une mauvaise alimentation préparent naturellement le terrain à la maladie et facilement la multiplication des parasites. Insignifiante et bénigne en apparence, la gale n'entraîne pas la mort, mais elle n'en occasionne pas moins, tous les ans, des pertes considérables, parce qu'elle atteint par contagion un grand nombre d'animaux à la fois, entraîne l'amaigrissement et le dépérissement de tout le troupeau et fait subir à la laine une dépréciation considérable.

La gale est terminée chez le mouton par une variété spéciale d'acares parasites très résistants qui vivent en colonies à la surface de la peau dans les parties abritées par la laine, au milieu des croûtes purulentes formées par leur piqûres.

La maladie est cachée par la toison, elle se propage subrepticement d'un mouton à l'autre du troupeau, soit par les litières, les fumiers, les parois des murs, les mangeoires, les râteliers, etc. Ajoutons que l'homme lui-même peut-être un agent de contagion.

Le premier signe qui décèle la gale est une vive démangeaison, le besoin de l'animal atteint de se frotter partout. Le mal débute par la ligne de

dessus puis descend sur les côtés du corps. Au milieu des endroits malades la laine devient feutrée, cassante, se détache en mèches pendantes et le gâlenx a un aspect de déguenillé.

Les prescriptions sanitaires d'intérêt général s'appliquent de par loi et décret à tout troupeau contaminé.

Pour l'éleveur, il importe tout d'abord d'évacuer la bergerie et de faire le triage des animaux sains et des malades. Les premiers seront logés dans un local à part, tandis que les autres seront immédiatement traités, en même temps que la désinfection de la bergerie sera effectuée.

Le bain crésylé, employé en Allemagne, est un bon acaricide. Les moutons sont préalablement tondus et on les baigne deux fois en huit jours dans la solution suivante qui peut servir pour cent moutons ; 5 litres de créoline dans 250 litres d'eau à 30 degrés ; frictions de 3 à 5 minutes. Faites sécher l'animal sur une claie et le parquer isolément. Avant de plonger dans le bain une brebis qui allaite, on enduira ses mamelles de vaseline. Pour les moutons par trop anémiés, des frictions sur les parties malades avec un savon fortement antiseptique sont préférables au bain. La guérison se manifeste par la disparition du prurit, la cicatrisation des plaies et l'assouplissement de la peau.

De la "Revue" d'Agriculture

fectionner. Instruisez-vous autant que possible sur les détails techniques... devenez des experts dans votre métier. Mais cela suppose de l'étude, de la réflexion et par suite, de la constance, de l'énergie.

3. — *Soyez des hommes d'économie.*
Combien de jeunes gens au moment de s'établir n'ont pas un sou devant eux ! Pourquoi ? Parce qu'ils ont tout dépensé au fur et à la mesure, pour satisfaire des goûts de luxe, de vanité, de fêtes.

La caisse populaire est une œuvre providentielle qui peut rendre les plus grands services aux jeunes gens prudents, soucieux de leur avenir et de l'honneur dû à leurs parents. Tout jeune homme se devrait à lui-même d'en devenir membre.

Enregistrements

- Vente—Onésime Lesieur à Sébastien Chebot, Ste-Flore.
- Vente—Adam Lapolice à Grenier & Matteau, Grand'Mère.
- Mariage—Alfred Vadeboncoeur à Maria Pronovost, Grand'Mère.
- Testament—Israël Bellerive à Adélaïde Belleuve, Trois-Rivières.
- Vente à réméré—Lazare Durocher à Jos. Héon, Trois-Rivières.
- Obligation—Délias Dumont à Geneviève Tremblay, Trois-Rivières.
- Quittance—J. E. Héto à Lazare Durocher, Trois-Rivières.
- Do—R. S. Cooke à Déliés Dumont, Trois-Rivières.
- Privilege—The Floor Finishing & Surfacing Co. à Ovide Massé, Trois-Rivières.
- Cession—Ursulines Trois-Rivières à D. Baxter et al. Trois-Rivières.
- Vente—Arnold Baxter à H. P. Boisvert, Trois-Rivières.
- Do—Edmond Michelin à Lédia Rivard, Trois-Rivières.
- Obligation—Dme. J. E. Rousseau à C. E. Paradis, Trois-Rivières.
- Testament—Léa Morcau à La. Lavoisier Trois-Rivières.
- Vente—Louis Huard à Godefroid Lord, Yamachiche.
- Quittance—Rosario Frigou à Marie Boisvert, Yamachiche.
- Vente—Hon. R. S. Cooke à Corporation Trois-Rivières.
- Do—Vve Jos. Imbeau à Pierre Boisvert, Shaw, Falls.
- Vente—Oscar Michelin à Altes Labrun, Trois-Rivières.
- Transport—Iréné Bergeron à Vve Frs. Bergeron Trois-Rivières.
- Vente—Jos. Paquin à Léon Paquin, Ste-Flore.

Conseils aux Jeunes

1. — *Soyez des hommes de convictions et portez-les convictions dans la vie.*
Soyez catholiques chez vous, mais aussi à l'atelier, au bureau, dans la rue. Pour s'affirmer ainsi, il faut une instruction religieuse solide ; perfectionnez donc l'enseignement religieux, nécessairement limité, reçu à l'école. Lisez quelques bons livres d'apologétique, et au lieu de vous laisser ébranler par les objections d'un protestant, ou d'un imbécile, vous saurez que répondre, ou vous irez chercher une solution chez qui peut vous la fournir.

2. — *Soyez des hommes de constance et de volonté.* Sachez donc ce que vous voulez. Après avoir, selon vos goûts et vos aptitudes, choisi telle carrière, telle industrie, travaillez à vous y per-

Plus Utile Qu'une Marine

A ceux qui voient dans la marine une belle perspective de commerce, il sera sans doute intéressant d'approcher comment les véritables hommes d'affaires envisagent la question.

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières... PARRAISANT... Le MARDI et le VENDREDI... Rédaction: 17 Rue St-Pierre... Administration: 3 Rue Hart

ABONNEMENT... CANADA 1 AN \$1.00... 6 MOIS 0.50... ETATS-UNIS 1 AN \$1.50... 6 MOIS 1.00

Petites Annonces... 1 Insertion 25c... 3 Insertion 50c... Annonces Commerciales... Contrats Spéciaux... Impressions de toutes sortes.

Courrier de la Cité

Dimanche après-midi, si ce n'est été du mauvais état de la piste, sur le fleuve, il y aurait eu une magnifique course entre le cheval de M. Louis Giguère et celui de Mme Engèle Giguère, de Ste-Rose. C'est perdu pour les amateurs.

La Banque Nationale fait maintenant affaires dans son joli édifice, coin des rues Notre-Dame et Du Platon.

Le club Sherbrooke a remporté le championnat à la "St-Laurence Hockey League," dont le club Trois-Rivières, fait partie.

Une des grandes épreuves qu'on puisse subir, c'est certainement de gasser sa pipe "Peterson," faute d'avoir pour la nettoyer, l'instrument qui se donne gratuitement, avec la pipe. Et il faut l'avoir cassée pour savoir, comme c'est alarmant.

Une partie de hockey, partie de détail à ce lieu: au patinoir Laviolette entre deux clubs de l'Académie.

Les deux clubs Montcalm et De La Salle qui étaient égaux se sont donc séparés à retarder, l'un à l'autre. Mais, le Montcalm finit tout de même par rapporter une éclatante victoire par un score de 10 à 0.

M. G. Martel a ouvert un bureau général d'information et d'arbitrage, d'assurance et comptabilité, en notre ville.

La clôture de la première retraite faite en la paroisse St-Philippe, a eu lieu dimanche après-midi.

C'est une loi aussi fatale que celle de la mort. Tout doit s'user, vieillir et périr. Quelque beauté que possède une chose, elle s'usera, vieillira et périra. Et qu'aurions-nous besoin de tant de labeur si nous n'avions à combler, sans cesse, certains vides; par exemple, de refaire un service de vaisselle, en allant chez N. E. Godin, rue Des Forges.

J. B. L. Houde, L. L. B., C. R., ancien avocat-Houde, dont les funérailles ont lieu ce matin, est né à Ste-Angele, le 3 septembre 1841. du mariage de Jean-Baptiste Houde et de sa femme Marie-Anne Houde. Il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet et son cours de droit à l'Université Laval, à Québec.

Il passa ses examens à la pratique du droit en 1864 et commença à pratiquer en 1865. Il suivit quelques temps le bureau légal Casault, Langlois & Angers.

Il fut syndic du barreau des Trois-Rivières. En 1869, il épousa Delle Sara Turcotte, fille de feu F. X. Turcotte, qui fut le fondateur de la bibliothèque du barreau des Trois-Rivières.

Il fut bâtonnier du barreau des Trois-Rivières, durant deux termes. En mai 1885, il fut élu bâtonnier-général de la Province de Québec.

Il fut membre de notre Conseil Municipal durant plusieurs années. Il combattit pour l'abolition de la taxe de \$1.00 qui était imposée à chaque avocat pour avoir les statuts du Barreau.

Il mourut en 1863, à l'Université Laval de Québec, le fondateur et le premier président de la Société Littéraire et Scientifique connue sous le nom de Société Maschut. Son épouse lui survit ainsi que deux filles, Delles Sara et Eugénie, et 3 garçons Arthur, comptable chez Robert & Lymburner, Rodolphe de l'Ordre des Jésuites, où il entra en 1903, Jean-Baptiste, comptable chez O. Clapham & Fils.

A la mort, il était l'avocat du percepteur de revenu.

Marché

À Montréal, il y a peu de changement dans la situation en général.

Le lard pesant se vend, au baril, \$35.00. Le lard à l'évêque \$25.00 Pickled Halls, \$30.00. Lard de famille \$30.00. Lard clair tout gras, du dos \$33.00, franc \$30.00. Le bonif en baril monte de 75c environ par 100 lbs. Le beurre toujours dans les environs de 25 et 26 cts. Oeufs frais, 30 @ 32, Aux Trois-Rivières.

Le commerce de la semaine dernière est encore le même que les autres semaines sans changement ni l'activité ni dans les fluctuations des prix. Le marché de samedi dernier a été cependant un peu plus considérable. L'on y comptait de 50 à 60 voitures ne la campagne, contenant en partie des patates, de l'avoine des produits de la ferme, aussi de la viande.

Les doux temps qu'il fait depuis quelques semaines fatiguent beaucoup ces viandes gelées qui faisaient mauvaise apparence. Mais elles ont eu leurs acheteurs tout de même. La hausse se fait encore sentir sur le bœuf, le lard, l'avoine, le foin, le sucre. Par contre la baisse a lieu sur les patates, les œufs, le beurre, le veau, le mouton, le poisson, le lait etc. L'on se prépare chez les marchands pour le Marché de Pâques et la saison du printemps. L'on s'attend à une grande activité.

Le club de balle au but des Trois-Rivières a commencé à prendre des exercices.

MM. Héon, Roy & McLeod ont obtenu le contrat de la construction de la Banque de Québec.

On a commencé à déblayer le terrain de la "Canada Iron Corporation" ainsi que le creusage des excavations pour la reconstruction d'usines de beaucoup plus vastes que celles détruites.

Et nous aurions parait-il, une nouvelle manufacture importante, on l'on fabriquerait des moteurs à gazoline.

M. J. Omer Aubry a acheté la propriété de Dame Lucien Massicotte, rue St-Sévère.

Simple pensée. — De tous les artistes, celui qui fait une impression marquée et des plus durables, c'est le tâteur.

On espère que le Conseil de Ville de Montréal votera \$50,000 au fond d'organisation du congrès Eucharistique international, à Montréal, en septembre prochain.

A Sainte Agathe des Monts, comté de Terrebonne, six cents hommes assemblés, après de vigoureux discours de l'honorable M. Jean Prévost, député provincial du comté, et de M. Tancrede Marsil, journaliste, votent unanimement une résolution réclamant l'appel au peuple, sur la Marine de Guerre.

A Marieville, comté Rouville, une assemblée de comté, réunissant un millier d'électeurs, acclame les discours anti-impérialistes de MM. Fontaine, Rondeau et Arès, puis adopte en bloc, un ordre du jour, demandant l'appel au peuple, sur la Marine de Guerre.

Les protestations individuelles ou collectives pleuvent encore de partout contre la Marine de Guerre et le refus de l'appel au peuple. Les comtés de Dorchester, Beauce, Lévis, Drummond, Québec-est, Montréal, Maisonneuve, etc., en fournissent les derniers traits.

Sa Majesté le roi d'Angleterre refuse à M. Asquith le prestige de son appui moral, que sollicitait le Premier Ministre, dans sa tentative de restreindre les pouvoirs de la Chambre des Lords.

Par suite d'une crue subite de la Meuse, une partie considérable de la ville de Liège (Belgique) est inondée.

—Le Juge O'Sullivan, de la Cour des sessions générales de New-York, a prononcé un violent réquisitoire contre les théâtres de vues animées qu'il a stigmatisés du nom de repaires d'iniquités.

Au cours d'un accident sur l'Intercolonial, près de Folly, N. E., un homme a été tué et un autre a été blessé.

Au parlement fédéral, M. Verville, député de Maisonneuve et représentant attitudé des ouvriers du Canada, se prononce nettement en faveur de la motion Monk, pour le "statu quo" et l'appel au peuple, au sujet de la marine de Guerre.

Au milieu de quelques opinions favorables à la Marine de Guerre, la "Patrie" se voit contrainte d'en laisser passer un grand nombre nettement hostiles, en particulier toute une série de déclarations sous serment, venant de Ste-Anne de la Péraide, comté de Champlain.

A l'Académie De La Salle

Lundi après-midi petite séance intime donnée à l'occasion de la proclamation des notes de Janvier-Février.

Voici le programme exécuté.

- 1.—Piano. 2.—Concours de déclamation, 3ème classe, entre les élèves dont les noms suivent par ordre de mérite: D. Dufresne, A. St-Pierre, D. Paquin, Robert D. Rochefort. 3.—Piano. 4.—Notes de la 3ème classe. 5.—Déclamation anglaise 2ème classe. 6.—L'abeille et la guêpe. J. Schiller. 7.—Notes de la 2ème classe. 8.—Notes de la classe spéciale. 9.—Concours de déclamation entre les élèves dont les noms suivent par ordre de mérite: H. Désaulniers, L. Beauchemin, A. Maillette, H. Turcotte, P. Labarre, J. Denchaud, L. Morissette, M. Lamothe, J. Courteau. 10.—Notes de la 1ère classe. 11.—Concours entre classe Académique et la 1ère classe, sur la "Lois Commerciales" la victoire fut glorieusement remportée par la classe Académique. 12.—Notes de la Classe Académique. 13.—Piano. Nous sommes heureux de communiquer les noms des cinq premiers élèves de chaque classe. Classe Académique: 2ème année, I. Trudel, A. Maillette. 1ère année, J. Denchaud, L. Beauchemin. 1ère classe, Jos. Reault, L. Beaudry, R. Gervais, H. Turcotte. 2ème classe, J. Schiller, L. Aubin, N. Hamel, O. Rivard, J. Hart. 3ème classe, M. Panmeton, R. Bellemare, W. Dugré, W. Gauthier, L. Normand. Classe Spéciale, H. Malo, J. Désilet, L. Leblanc, E. Lamarche.

ST-PHILIPPE

Une première et grande retraite à St-Philippe, dans la nouvelle Eglise, c'était du nouveau, un événement sans précédent, attendu avec impatience; aussi la population entière s'empressa-t-elle de le célébrer pieusement et d'en retirer tous les avantages spirituels qu'il comporte.

Cette mission fera époque dans les annales de la paroisse, son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont suivie; on se rappellera longtemps l'enthousiasme religieux qu'elle créa, les beaux offices qui se sont succédés durant ces jours de recueillement, les éloquentes sermons qui se sont donnés illustrés la plupart, de fines allégories, de conseils pratiques, de remarques spirituelles. La clôture de la retraite eut lieu Dimanche à 3 heures de l'après-midi et donna occasion à un spectacle des plus réconfortants, à une démonstration très impressionnante. Jamais depuis les fêtes inoubliables de l'inauguration de l'Eglise et de la bénédiction des cloches on avait été témoin de cérémonie plus solennelle. Une foule nombreuse se pressait dans l'Eglise, pour entendre une dernière fois la parole apostolique des missionnaires leurs dernières recommandations et leurs touchants adieux. Le Rév. Père Tourangeau donna le sermon de persévérance et supplia vivement les fidèles à demeurer dans leurs bonnes dispositions, dans les résolutions qu'ils ont prises, dans le renouvellement de ferveur et de piété où ils sont entrés durant cette grande semaine trop vite écoulée. "A partir de cette retraite," dit le prédicateur, — baptême de renouveau pour la paroisse naissante "de St Philippe, vous entrez dans une "ère nouvelle, dans des jours plus sereins, désormais la grâce devra régner sur les âmes, la vie chrétienne "y sera plus florissante. Puisse les "salutaires réflexions inspirées par la "prédication des grandes vérités du "salut, demeurer vivaces en vos cœurs "et produire de nombreux fruits de "sanctification".

Après le sermon, il y eut bénédiction papale, par le Rév. Père, suivi de l'acte de consécration au Sacré-Cœur; de tous les membres de la Ligue, Monsieur le Curé Dénoourt, reçut lui-même les engagements des ligueturs, entonna le Te Deum et chanta le Salut du Saint-Sacrement, accompagné de ses vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Durant cette retraite nous avons remarqué que la plupart des prêtres du Collège et de l'Evêché sont venus assister la paroisse naissante de St-Philippe prêter leur concours à Monsieur le curé et partager le bonheur visible qu'il éprouvait du succès de sa première retraite. Baptêmes 5 mars—Jos. Louis Philippe, fils de Henri Godin et de Marie Brousseau, Parrain Edouard Brousseau, Marraine Edwidge Brousseau. 6 mars.—Marie Yvonne Florette, fille de Albert Simard et de Eva Raimond, Parrain Edouard Simare, Marraine son épouse Catherine Blackburn. M. Pierre Lessard, marchand de Ste. Ursule, Comté de Maskinongé, était l'hôte de Monsieur le Curé de St. Philippe dimanche soir. Témoignages en faveur de la Tempérance De Cobden 1805-1895 "Croyez m'en, plus Je vais, et plus Je me convaincs que le triomphe de la Tempérance est la première condition de toute amélioration matérielle au morale des classes ouvrières. Daniel O Connell 1775-1847 Je préfère être battu à chaque élection que de rompre ma promesse d'abstinence. Dr. Garnier, 1801-1894-Letiers environ des Parisiens devenu fous le sont devenus par la boisson.

me signer une requête demandant le Plébiscite. Or, en agissant ainsi ces prêtres ont fait acte de citoyen pur et simple, tout comme les ministres protestants qui envoient de longues lettres à nos grands journaux pour tâcher de nous convaincre que le projet de loi soumis à nos députés est d'absolue nécessité. Et nous demandons sincèrement à M. Drouade et consorts, ce qu'il peut y avoir de mal à cela.

Donc M. Drouade, à moins que vous ne puissiez démontrer que les prêtres en général, et les ministres protestants comme les prêtres catholiques, ne sont pas sujets Britanniques, et n'ont pas droit d'émettre d'opinion lorsqu'il s'agit d'une question aussi grave de conséquence que celle de la marine, vous n'avez pas le droit de lancer de hauts cris, ni même de vous offenser en vous même si les opinions qu'ils émettent ne sont pas les vôtres, et vous avez encore moins le droit de tenter de les baillonner en criant au scandale, pas plus que ces mêmes prêtres pourraient le faire à votre égard. Et je me demande un peu ce que vous répondez à un curé qui oserait prétendre que vous n'avez pas le droit d'écrire même des faussetés pour défendre le projet cher à votre cœur: "La marine nationale.

Allez donc Messieurs. Discutez les opinions des Curés sur cette question là, et vous en avez le droit puisque c'en est une qui concerne les "Canadiens" et non pas les Curés, et je suis convaincu que ceux-ci ne vous en feront pas de reproche; mais avec des arguments et non pas avec des semblances sottises; discutez loyalement, franchement, et comme des hommes, et vous pourrez alors signer vos articles de vos noms véritables qui doivent être aussi jolis que celui de "Drouade". JEAN-CANADA

Feu Antoine Comeau Ce matin, ont eu lieu à St-Léonard, les funérailles de feu Antoine Comeau, frère de Mgr. H. Comeau, de l'Evêché.

Mme Thomas Picard (née Alice René) est décédée dimanche, sur l'heure de midi.

Le service aura lieu mercredi, à 8 1/2 hrs, à la cathédrale.

Magnifique Ferme à Vendre Située à un mille de Vonda Sask elle comprend un "Chack" très convenable, 25 acres de terre en friche, en plus de l'immense espace de terrain déjà végétable et sur lequel se trouve une source d'eau limpide et inépuisable. Le foin s'y récolte en abondance. Cette ferme appartient à un Français qui retourne dans son pays : Conditions: \$3,500.00 dont \$1,000.00 au comptant et le reste payable dans 5 ou 10 ans, à intérêt de 6%.

Les terres voisines sont à vendre au prix de \$1,500.00 et \$5,000.00. S'adresser au Bureaux du "Bien Public" No 3 rue Hart.

Tribune Libre La Marine et le Clergé Ce qui était prévu est arrivé! Nos bons impérialistes d'apparence sinon de conviction, à bout d'arguments capables de soutenir leur mauvaise cause, — quelques uns se demandent s'ils n'ont jamais pu en trouver une qui vaille, — et flagellés comme ils le méritent par la logique de leurs adversaires, en sont venus à leur dada ordinaire, "Le Clergé."

Après avoir fait appel à tous les sentiments les plus vils, après avoir tenté de gagner le peuple à leurs principes d'occasion par la peur et tout qu'il y a de plus bas, on s'est souvenu de ce dernier moyen, employé déjà dans les luttes d'antan, et on s'est écrié, et on s'écrie; "Le Clergé fait de la politique."

L'entrefilet paru dans le journal "Le Canada" ne nous a pas surpris outre mesure. On ne dépouille pas ainsi le vieil homme du jour au lendemain. Mais si nous avons bonne souvenance, de pareilles insinuations se sont déjà glissées dans d'autres feuilles, et, le fait en est d'autant plus grave, qu'au lieu d'un petit entrefilet en somme assez insignifiant, et qui en dit juste assez pour faire comprendre qu'il avance une fausseté, ces autres feuilles nous servaient un article, en bonne et due forme, tentant de démontrer que le Clergé avait bien tort de prendre telle attitude sur la question, qu'il travaillait ainsi contre lui, etc. etc....; histoire de faire entendre que le Clergé, dans notre Province, n'a pas droit d'avoir d'opinion, puisqu'il n'est même pas capable de comprendre ce qui touche à ses propres intérêts.

Personne ne tentera de soutenir que le clergé, comme corps, a exprimé une opinion sur la trop fameuse question de la marine. Ce que nous avons vu, c'est qu'un prêtre par ci par là a pu se prononcer contre la marine, ou mé-

me signer une requête demandant le Plébiscite.

Or, en agissant ainsi ces prêtres ont fait acte de citoyen pur et simple, tout comme les ministres protestants qui envoient de longues lettres à nos grands journaux pour tâcher de nous convaincre que le projet de loi soumis à nos députés est d'absolue nécessité. Et nous demandons sincèrement à M. Drouade et consorts, ce qu'il peut y avoir de mal à cela.

Donc M. Drouade, à moins que vous ne puissiez démontrer que les prêtres en général, et les ministres protestants comme les prêtres catholiques, ne sont pas sujets Britanniques, et n'ont pas droit d'émettre d'opinion lorsqu'il s'agit d'une question aussi grave de conséquence que celle de la marine, vous n'avez pas le droit de lancer de hauts cris, ni même de vous offenser en vous même si les opinions qu'ils émettent ne sont pas les vôtres, et vous avez encore moins le droit de tenter de les baillonner en criant au scandale, pas plus que ces mêmes prêtres pourraient le faire à votre égard. Et je me demande un peu ce que vous répondez à un curé qui oserait prétendre que vous n'avez pas le droit d'écrire même des faussetés pour défendre le projet cher à votre cœur: "La marine nationale.

Allez donc Messieurs. Discutez les opinions des Curés sur cette question là, et vous en avez le droit puisque c'en est une qui concerne les "Canadiens" et non pas les Curés, et je suis convaincu que ceux-ci ne vous en feront pas de reproche; mais avec des arguments et non pas avec des semblances sottises; discutez loyalement, franchement, et comme des hommes, et vous pourrez alors signer vos articles de vos noms véritables qui doivent être aussi jolis que celui de "Drouade". JEAN-CANADA

Feu Antoine Comeau Ce matin, ont eu lieu à St-Léonard, les funérailles de feu Antoine Comeau, frère de Mgr. H. Comeau, de l'Evêché.

Mme Thomas Picard (née Alice René) est décédée dimanche, sur l'heure de midi.

Le service aura lieu mercredi, à 8 1/2 hrs, à la cathédrale.

Magnifique Ferme à Vendre Située à un mille de Vonda Sask elle comprend un "Chack" très convenable, 25 acres de terre en friche, en plus de l'immense espace de terrain déjà végétable et sur lequel se trouve une source d'eau limpide et inépuisable. Le foin s'y récolte en abondance. Cette ferme appartient à un Français qui retourne dans son pays : Conditions: \$3,500.00 dont \$1,000.00 au comptant et le reste payable dans 5 ou 10 ans, à intérêt de 6%.

Les terres voisines sont à vendre au prix de \$1,500.00 et \$5,000.00. S'adresser au Bureaux du "Bien Public" No 3 rue Hart.

Tribune Libre La Marine et le Clergé Ce qui était prévu est arrivé! Nos bons impérialistes d'apparence sinon de conviction, à bout d'arguments capables de soutenir leur mauvaise cause, — quelques uns se demandent s'ils n'ont jamais pu en trouver une qui vaille, — et flagellés comme ils le méritent par la logique de leurs adversaires, en sont venus à leur dada ordinaire, "Le Clergé."

Après avoir fait appel à tous les sentiments les plus vils, après avoir tenté de gagner le peuple à leurs principes d'occasion par la peur et tout qu'il y a de plus bas, on s'est souvenu de ce dernier moyen, employé déjà dans les luttes d'antan, et on s'est écrié, et on s'écrie; "Le Clergé fait de la politique."

L'entrefilet paru dans le journal "Le Canada" ne nous a pas surpris outre mesure. On ne dépouille pas ainsi le vieil homme du jour au lendemain. Mais si nous avons bonne souvenance, de pareilles insinuations se sont déjà glissées dans d'autres feuilles, et, le fait en est d'autant plus grave, qu'au lieu d'un petit entrefilet en somme assez insignifiant, et qui en dit juste assez pour faire comprendre qu'il avance une fausseté, ces autres feuilles nous servaient un article, en bonne et due forme, tentant de démontrer que le Clergé avait bien tort de prendre telle attitude sur la question, qu'il travaillait ainsi contre lui, etc. etc....; histoire de faire entendre que le Clergé, dans notre Province, n'a pas droit d'avoir d'opinion, puisqu'il n'est même pas capable de comprendre ce qui touche à ses propres intérêts.

Personne ne tentera de soutenir que le clergé, comme corps, a exprimé une opinion sur la trop fameuse question de la marine. Ce que nous avons vu, c'est qu'un prêtre par ci par là a pu se prononcer contre la marine, ou mé-

PAUL DUVAL MARCHAND DE Chaussures et Claques 18, DES FORGES (Vis-à-vis le Marché.) Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix. Voyez notre installation de vitrine.

"Chose et Autres." Le "Devoir," après la "Vérité," et quelques autres confrères, dénonce la propagande du P. O'Boyle, O. M. I. — l'auteur fameux du "Searchlight," de pénible mémoire — pour entraîner les Canadiens-français de Québec au service d'une compagnie anglaise de la Colombie Britannique. On travaille à l'organisation d'une ligne directe de paquebots entre Montréal et un port de l'Italie, probablement Naples. Le budget de la guerre, en Angleterre, cette année, accuse une augmentation de \$1,625,000, montant à un total de \$138,300,000, riante perspective pour le Canada, qui se dispose à embarquer dans pareille galère! Il vient d'être réglé par la commission des chemins de fer du Sénat que nulle entreprise pour établir un tunnel, dans la cité de Montréal, ne pourra être tentée sans l'approbation préalable du conseil de la cité. La chine se prépare, affirme un professeur de Berlin, à organiser chez elle le service militaire sur le modèle de la conscription allemande. Cela lui assurerait un effectif de 30,000,000 de soldats. Le voilà bien, le péril jaune!

Grande Vente A REDUCTION — A L'ENSEIGNE DU MALE-ATTIRE 5, DES FORGES, LesTrois-Rivières

AUX NOUVEAUTES Lajoie, Frère & Cie (En face du Monument Laviolette) 122 Rue Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES. Seuls Agents pour les Patrons "Buterick" NOUVELLES MODES D'AUTOMNE SPÉCIALITÉS: Costumes tailleurs et Robes de Toilette. Donnez vos commandes d'avance, si vous voulez qu'elles vous soient livrées à temps. N. B. — Nous donnons des CARTES pour CADEAUX. L'Assortiment le plus varié et le plus complet entre Québec et Montréal.

North Shore Power Co. 64 RUE DES FORGES Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que: Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventailles électrique à louer ou à vendre. Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables. Pour plus amples informations vous pouvez vous adresser au bureau, 64 RUE DES FORGES RALPH. B. McDUNNOUGH, Gérant.